

*la* Mobilière

# ENSEMBLE, C'EST MIEUX

Rapport de durabilité



## Table des matières

- 3 Avant-propos
- 5 Ensemble pour demain
- 8 Durabilité dans la gestion d'entreprise
- 17 Produits d'assurance et prestations de service
- 19 Placements de capitaux
- 27 Personnel et univers de travail
- 35 Climat et énergie dans l'entreprise
- 38 Engagement sociétal
- 42 Matrice relative au rapport sur les questions non financières selon les art. 964a ss CO
- 45 Rapport sur les questions climatiques: matrice TCFD
- 46 Principes pour une assurance responsable (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI)
- 48 Structure de l'entreprise
- 49 Impressum



**Madame, Monsieur,  
Chère cliente, cher client,**  
Malgré un contexte difficile, nous avons augmenté notre bénéfice à 825 millions de francs, dépassant ainsi nettement le résultat de l'exercice précédent. Nous avons enregistré une croissance de primes de 4,7%. Les affaires non-vie ont connu une évolution particulièrement réjouissante, avec une hausse de 5,4%. L'éboulement dévastateur à Blatten (VS) a causé des dommages à hauteur d'environ 140 millions de francs, qui ont pesé sur le résultat technique dans le secteur non-vie.

**«Notre ancrage coopératif nous a toujours guidés.»**

Stefan Mäder, président du Conseil d'administration

L'effondrement du glacier à Blatten en mai dernier et le tragique incendie de Crans-Montana en début d'année ont profondément ému la Suisse. Parallèlement, l'année 2025 a été marquée par des tensions géopolitiques et économiques. Ces circonstances renforcent le sentiment d'insécurité et rappellent l'importance de la solidarité et de la cohésion sociale: ce n'est qu'ensemble que nous pouvons surmonter les situations difficiles.

La Mobilière a été fondée il y a 200 ans comme communauté solidaire. Aujourd'hui encore, le principe de solidarité est solidement ancré dans notre culture. En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous savons que l'union fait la force. Le succès à long terme de la Mobilière repose sur une forte cohésion. Ce succès, nous le partageons avec notre personnel, notre clientèle et, à travers nos nombreux engagements, avec toute la Suisse. À l'occasion de notre bicentenaire, nous voulons contribuer à rassembler la population, à favoriser les échanges et à encourager le dialogue. Axées sur la devise de notre jubilé «Ensemble, c'est mieux», les images du présent rapport illustrent cette volonté en abordant le thème de la cohésion sous différents angles, que ce soit au sein de la Mobilière, dans les échanges avec notre clientèle ou dans le cadre de notre engagement sociétal.

Ensemble, nous avons accompli beaucoup de choses depuis le lancement de notre stratégie Avantage 2030 il y a environ deux ans. Sa mise en œuvre mobilise toute l'entreprise et repose sur l'engagement de chacune et de chacun.



**«L'événement de Blatten montre l'importance des assureurs: nous protégeons notre clientèle contre les conséquences financières des sinistres.»**

Michèle Rodoni, CEO

Durant l'exercice sous revue, nous avons vendu ou stoppé des participations non conformes à notre stratégie. La vente de Trianon ainsi que la suspension des activités de Companjon s'inscrivent dans cette démarche. Une autre étape importante a été franchie avec l'entrée en Bourse de Swiss Marketplace Group (SMG) le 19 septembre dernier. Nous avons alors réduit notre part d'actions dans SMG de 29,3% à 19,3%, mais nous restons un actionnaire important et conservons un siège au sein de son conseil d'administration.

L'effondrement dévastateur du 28 mai 2025 et les inondations qui ont suivi, causées par l'obstruction de la rivière Lonza, ont complètement détruit le village de Blatten. Cet événement centennal a bouleversé tout le pays. Grâce à notre ancrage local, nous avons pu soutenir rapidement et simplement les clientes et clients concernés. Cette catastrophe montre que la solidarité renforce la résilience des individus, y compris en cas de sinistre. Nous nous attendons à ce que les dommages dus à ce seul événement atteignent le montant brut d'environ 140 millions de francs.

La Mobilière dresse le bilan d'un exercice à la fois mouvementé et réjouissant. Son bénéfice de 825 millions

de francs repose en grande partie sur un résultat financier exceptionnellement élevé, attribuable à la réduction de sa participation dans Swiss Marketplace Group, comme mentionné plus haut, et à des gains substantiels, notamment sur les actions et l'or. Fidèles à notre ancrage coopératif, nous partageons les fruits de notre succès. Compte tenu de cette année de jubilé et de nos bons résultats, nous sommes heureux de faire participer notre clientèle à notre succès de façon particulièrement généreuse en 2026.

Nous avons 200 exercices derrière nous, et celui de notre année anniversaire est déjà bien entamé. Ce jubilé est l'occasion pour nous de revenir sur les deux siècles d'histoire et de succès de la Mobilière, car sans passé, il n'y a pas de futur. Mais nous regardons aussi vers l'avenir: nous nous réjouissons de fêter notre bicentenaire comme il se doit avec vous, chères clientes et chers clients, ainsi qu'avec la Suisse tout entière – selon notre devise «Ensemble, c'est mieux».

**Stefan Mäder**  
Président du Conseil d'administration

**Michèle Rodoni**  
CEO

La Mobilière encourage la durabilité avec sa clientèle, son personnel et ses partenaires. En sa qualité d'assureur, elle assume ses responsabilités en supportant des risques et en protégeant ses clientes et clients contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. La stratégie de durabilité de la Mobilière ancre la responsabilité économique, sociale et écologique dans tous les domaines: produits d'assurance et de prévoyance, placements de capitaux, personnel, exploitation et engagement envers la société.

En Suisse, un ménage privé sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Celle-ci propose à sa clientèle une large gamme de solutions d'assurance dans les secteurs non-vie et vie, qu'elle complète avec des prestations de ses filiales et participations. La stratégie de développement durable approuvée par le Conseil d'administration concrétise les principes et objectifs de durabilité qui, en tant que partie intégrante de la stratégie d'entreprise, contribuent à la prise en compte appropriée des aspects économiques, sociaux et écologiques.

#### Description du modèle d'affaires

Les assurances se fondent sur l'idée de la communauté solidaire, au sein de laquelle les risques et les coûts sont partagés en cas de sinistre. Les affaires non-vie englobent des assurances choses et responsabilité civile, comme les assurances véhicules à moteur ou responsabilité civile privée. Les assurances vie offrent une protection contre les risques (p. ex. en cas d'invalidité ou de décès) et une sécurité financière au moment de la retraite. Le résultat se compose des revenus du cœur de métier (recettes de primes moins charges de sinistres et coûts) et des placements.

La Mobilière entend fournir des services personnalisés de premier plan à tous les points de contact avec la clien-

tèle. Au total, quelque 6600 collaboratrices et collaborateurs des sites de Direction et des agences générales et 356 personnes en apprentissage s'engagent pour les clientes et clients. La plupart des contacts avec ces derniers ont lieu personnellement et directement via le personnel des agences générales ou le centre de contact Mobi24, qui est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an. Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur plus de 160 sites offrent un conseil personnalisé, doublé d'un règlement des sinistres performant. Grâce au portail clientèle en ligne et à l'application «Ma Mobilière», les personnes assurées ont à tout moment un accès sécurisé à la Mobilière ainsi qu'à leurs données contractuelles et dossiers de sinistres.

#### Structure de l'entreprise

Détenue à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative, Mobilière Suisse Holding SA réunit les entreprises de la Mobilière sous une direction unique (Groupe Mobilière). En font partie tant les filiales entièrement intégrées que les filiales autonomes sur le plan opérationnel (voir la [structure d'entreprise](#) du Groupe Mobilière).

#### Évolution des affaires

Malgré un contexte difficile, la Mobilière a poursuivi sa croissance. Le volume de primes s'est accru de 4,7%. Les affaires non-vie ont connu une évolution particulièrement réjouissante, avec une hausse de 5,4%. Les affaires vie ont progressé de 1,8%. Toutefois, l'année 2025 a aussi été marquée par un nombre de sinistres supérieur à la moyenne. La catastrophe de Blatten (VS) a grevé le résultat technique des affaires non-vie. Se chiffrant à 825,0 MCHF, un bénéfice nettement supérieur à celui de 2024 a été enregistré. Il repose principalement sur le résultat financier exceptionnellement élevé, attribuable notamment à la réduction de la participation dans Swiss Marketplace Group lors de son entrée en Bourse. La situation de l'entreprise reste solide. La large base de plus de 2,4 millions de clientes et clients ainsi qu'une capitalisation robuste constituent un socle fiable pour le développement de la Mobilière à long terme.

Le développement des affaires s'inscrit dans la stratégie d'entreprise axée sur le cœur de métier que sont les assurances et la prévoyance en Suisse et au Liechtenstein ainsi que sur les quatre piliers que constituent l'ancrage coopératif, les agences générales bénéficiant d'une liberté entrepreneuriale, le traitement décentralisé des sinistres

et un modèle intégré de distribution et de suivi. Avec cette stratégie, la Mobilière entend renforcer sa position sur le marché, enregistrer une croissance supérieure à celle du marché et rester rentable sur le long terme. Ses objectifs stratégiques sont les suivants: taux de satisfaction clientèle le plus élevé, service 5 étoiles, croissance supérieure à la moyenne du marché dans les affaires non-vie, ratio combiné inférieur à 100%, modernisation des produits et processus d'ici 2030 et focalisation sur les participations rentables, qui soutiennent le cœur de métier.

Pour les réaliser, la Mobilière mise sur une numérisation systématique, l'utilisation ciblée de l'intelligence artificielle et des conditions de travail attrayantes.

### Stratégie de développement durable

La stratégie de développement durable a pour but de définir le thème de la durabilité au vu des multiples rôles endossés par la Mobilière et à l'ancrer à long terme dans l'organisation. La Mobilière considère que sa responsabilité première réside dans les cinq thématiques clés suivantes: produits d'assurance et de prévoyance ainsi que prestations de service, placements de capitaux, personnel et univers de travail, climat et énergie dans l'entreprise et engagement sociétal.

Basée sur les valeurs coopératives et la stratégie d'entreprise, la vision du développement durable décrit le positionnement recherché: «La Mobilière fait vivre et

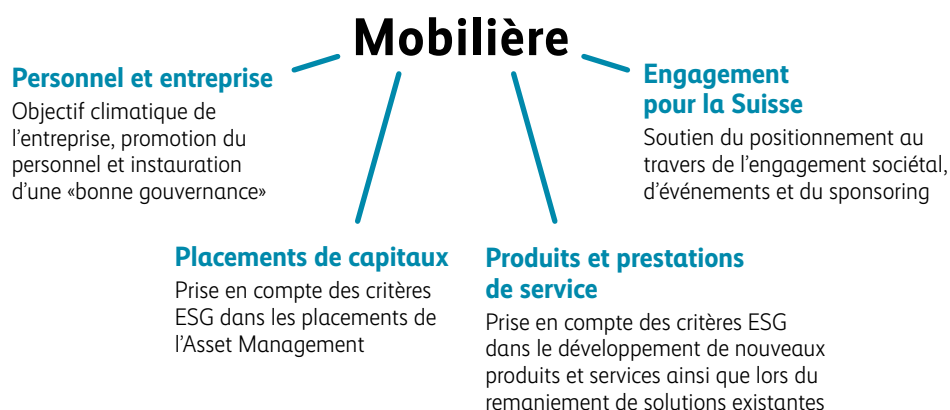
encourage la durabilité: au sein de l'entreprise, ensemble avec la clientèle et dans l'intérêt de la société. Fidèle à l'esprit de la Coopérative, elle assume ses valeurs «humains, proches, responsables» et elle est un leader thématique dans les domaines de la prévention et de la résilience.»

À partir de cette vision et d'une compréhension holistique du développement durable s'appuyant sur les critères ESG, à savoir les dimensions environnementale (E), sociale (S) et de gouvernance (G), des objectifs de durabilité ont été élaborés pour les différents secteurs d'affaires. Au moins une fois par an, ces secteurs rendent compte de leurs progrès au Comité de direction et au Conseil d'administration.

### Enjeux majeurs

Les activités de la Mobilière ont un impact à la fois positif et négatif sur la société et l'environnement. Parallèlement, les évolutions au niveau de l'environnement, de la société et de la gouvernance influencent aussi les activités de l'entreprise, pour laquelle elles recèlent autant d'opportunités que de risques. C'est pourquoi la Mobilière effectue périodiquement une analyse de matérialité avec le concours de spécialistes externes. À cet égard, les thèmes liés au développement durable sont considérés comme importants s'ils représentent un risque élevé ou une grande opportunité pour l'entreprise à court, moyen ou long terme et/ou s'ils peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur les personnes ou l'environnement.

## Intégration du développement durable dans les secteurs



**ESG: environnement (E), social (S), gouvernance d'entreprise (G)**

Pour identifier les enjeux majeurs, la Mobilière s'est basée sur des normes scientifiques et des prescriptions en matière de durabilité telles que les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI), les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI), les Principes pour une assurance responsable (PSI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

### Les enjeux majeurs de la Mobilière

Thématiques clés	Enjeux majeurs
Produits d'assurance et prestations de service	<a href="#">Durabilité dans les affaires d'assurance</a>
Placements	<a href="#">Investissements durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a>
Personnel et univers de travail	<a href="#">Culture de la conduite et du travail</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
Climat et énergie dans l'entreprise	<a href="#">Émissions et énergie</a>
Engagement sociétal	<a href="#">Coopérative active / engagement sociétal</a> <a href="#">Dialogue et transparence envers les parties prenantes</a>

### Communication avec les parties prenantes

La Mobilière mise sur une communication régulière et des échanges étendus avec son personnel, ses partenaires et le grand public. Au sein du Groupe Mobilière, la responsabilité de cette communication dépend des protagonistes.

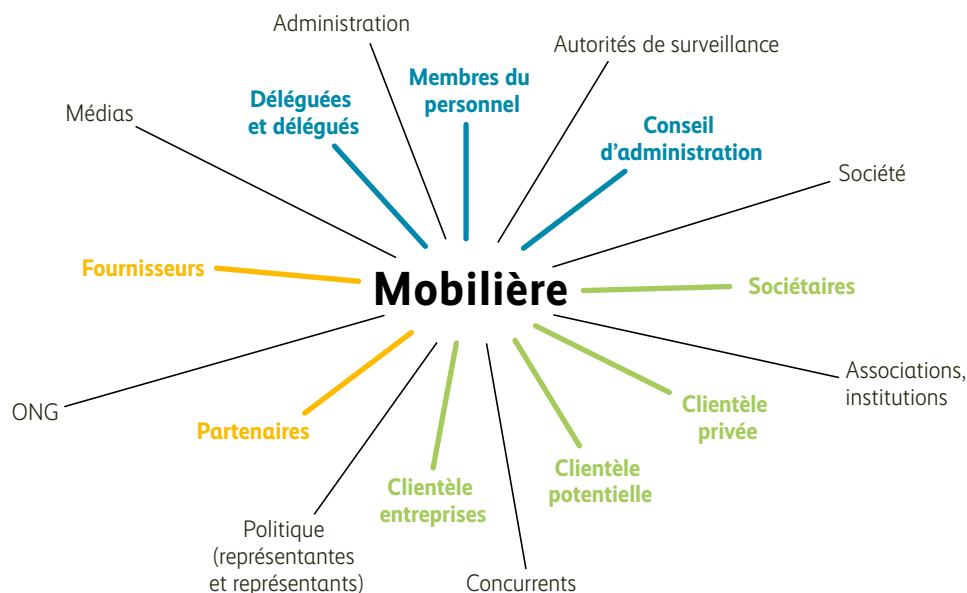
La diversité des partis et le travail de milice constituent des piliers du système politique suisse. C'est pourquoi la Mobilière soutient ses collaboratrices et collaborateurs qui accèdent à des charges politiques, publiques ou sociales et qui assument des mandats politiques. De plus, elle dialogue avec tous les partis politiques. Conformément à sa directive sur le financement des partis, la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient toutes les formations nationales disposant d'un groupe parlementaire en leur allouant un montant de base et un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillères et conseillers d'État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. En 2025, l'allocation de financement des partis s'est élevée au total à CHF 188 600 (2024: CHF 188 400).

### Affiliations et partenariats

La Mobilière s'engage en faveur de questions liées à la durabilité dans le cadre d'initiatives, de partenariats de recherche et d'adhésions.

Informations complémentaires:  
 – [Partenariats en matière de développement durable](#)

### Parties prenantes de la Mobilière



**En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, la Mobilière ne se limite pas à la simple réalisation de bénéfices. À cet égard, pratiquer une gestion d'entreprise responsable joue un rôle important. L'intégration de la durabilité dans la gestion d'entreprise repose sur des compétences et des responsabilités clairement définies. Des normes et des directives constituent le cadre nécessaire pour tenir compte systématiquement des aspects liés à la durabilité dans les processus métier ainsi que pour piloter les risques et les opportunités de manière ciblée.**

Pour le Groupe Mobilière, une gestion d'entreprise responsable se fonde sur plusieurs conditions essentielles, dont une gouvernance claire en matière de durabilité<sup>1</sup>, la prise en considération de thèmes liés au développement durable dans la gestion des risques ainsi que des directives internes garantissant un comportement correct et intègre de tout le personnel.

#### **Gouvernance en matière de durabilité**

Des compétences et des responsabilités clairement définies ainsi qu'une interaction transparente entre direction et contrôle à tous les niveaux de l'entreprise sont une condition préalable à la mise en œuvre réussie de la stratégie de développement durable. Cela permet au Groupe Mobilière de gérer les risques en matière de durabilité de manière ciblée et d'exploiter les opportunités dans le domaine du développement durable, mais aussi de piloter l'impact

<sup>1</sup> La gouvernance en matière de durabilité englobe la gouvernance des questions climatiques.

des activités commerciales sur la durabilité, par exemple en lien avec le changement climatique.

#### **Organisation**

La gestion du développement durable fait partie de la gouvernance du Groupe Mobilière. En tant qu'organes de gouvernance les plus élevés, le Conseil d'administration et le Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA (Holding) sont responsables de la mise en œuvre, à l'échelle du Groupe, d'une conduite des affaires conforme à la loi et aux règles de bonne gouvernance. En 2025, les tâches et les responsabilités relatives à la gestion du développement durable ont été intégrées dans la politique de durabilité et approuvées par le Conseil d'administration de la Holding.

#### **Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de la Holding édicte la politique et la stratégie de développement durable du Groupe Mobilière<sup>2</sup>, traite les risques en matière de durabilité<sup>3</sup> dans le cadre des processus de gestion des risques appliqués au sein de l'ensemble du Groupe et approuve le reporting non financier.

Le comité dédié au développement durable a accompagné la mise en œuvre de la stratégie de développement durable et la mise en place du reporting non financier. Sa mission étant achevée, les thèmes liés au développement durable sont désormais traités au sein des comités ordinaires du Conseil d'administration. Le Comité «Technologie et développement durable» évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités stratégiques concernant la durabilité. Il est régulièrement informé et formé par des spécialistes sur les évolutions importantes en la matière. Les thèmes liés au développement durable sont traités par le Conseil d'administration de la Holding et ses comités aussi souvent que les affaires l'exigent.

#### **Comité de direction**

Le Comité de direction de la Holding met en œuvre et coordonne la stratégie en matière de développement durable édictée par le Conseil d'administration de la Holding. Cela concerne en particulier les exigences en matière de gestion de la durabilité dans les différents secteurs de l'entreprise.

<sup>2</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>3</sup> Les risques en matière de durabilité incluent également les risques climatiques.

Le Comité de direction définit et examine les enjeux considérés comme majeurs pour le Groupe<sup>4</sup>, élabore et pilote la mise en œuvre de la stratégie de développement durable et informe le Conseil d'administration de la Holding sur les avancées réalisées. Il avise aussi celui-ci sur les évolutions actuelles dans le domaine de la durabilité ainsi que sur les opportunités et les risques liés aux enjeux majeurs, par exemple les prescriptions réglementaires. Enfin, il veille à ce que des ressources humaines et financières suffisantes soient mises à disposition pour la gestion de la durabilité à l'échelle du Groupe. Il traite les thèmes liés au développement durable aussi souvent que les affaires l'exigent.

#### Comité technique «Développement durable»

Pour accomplir sa mission en matière de développement durable, le Comité de direction est épaulé par un comité technique interne composé de membres des équipes dirigeantes de tous les secteurs du Comité de direction et de toutes les fonctions support. Placé sous la houlette de la fonction support Public Affairs & Développement durable, le comité technique interne coordonne les activités, suit les progrès réalisés et prépare le reporting non financier. Il agit aussi en tant qu'organe de préparation concernant les propositions de projets soumises au Comité de direction (ou au Conseil d'administration de la Holding) pour décision.

Le comité technique «Développement durable» se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. En 2025, trois séances ont eu lieu.

#### Gestion de la durabilité dans les secteurs du Comité de direction et les fonctions support

Les secteurs du Comité de direction et les fonctions support mettent en œuvre la stratégie de développement durable dans leur domaine respectif. À cet égard, ils sont épaulés par l'équipe Développement durable, rattachée à la fonction support Public Affairs & Développement durable. Les principales tâches de cette équipe consistent à piloter et coordonner la mise en œuvre de la stratégie de développement durable et à établir le reporting non financier annuel.

#### Gestion des risques en matière de durabilité

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration de la Holding définit les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle du Groupe<sup>5</sup>, ainsi que les compétences en la matière. La Mobilière a pour objectifs supérieurs:

- la protection de la base de fonds propres nécessaires pour couvrir les prétentions de la clientèle;
- l'identification et l'optimisation des profils de risque et de rendement;
- la préservation de sa réputation.

L'identification, l'évaluation et la surveillance des risques de durabilité sont assurées dans le cadre des processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe. Par risque de durabilité, on entend l'éventualité que l'exposition dans les domaines environnemental ou social ou en matière de gouvernance ait des conséquences financières négatives. Le domaine environnemental inclut les risques naturels, y compris les risques climatiques. Les risques de durabilité sont des générateurs de risque pouvant avoir un effet négatif sur les catégories de risque définies. Lors de leur évaluation, la double matérialité est prise en compte:

- Risques «inside-out»: l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société est analysé afin de réduire au minimum les effets négatifs et de préserver la réputation du Groupe Mobilière.
- Risques «outside-in»: l'influence de l'environnement et de la société sur le profil de risque du Groupe est examinée pour identifier précocement les risques potentiels.

#### Risques liés à des thèmes d'ordre supérieur en matière de durabilité

Dans le cadre de l'extension du reporting non financier conformément aux prescriptions des art. 964a ss CO, des thèmes liés à la durabilité susceptibles d'être des générateurs de risque ont été identifiés dans tous les domaines non financiers (environnement, société, personnel, droits humains et corruption).

<sup>4</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>5</sup> Groupe Mobilière (y compris les filiales autonomes sur le plan opérationnel)

## Thèmes ESG générateurs de risque

Thème	Description	Principales mesures de réduction des risques
Prise en compte des facteurs ESG dans les affaires d'assurance	Une prise en compte inadéquate des facteurs ESG dans le domaine des assurances peut comporter des risques de réputation et influencer le résultat d'exploitation. Parallèlement, elle peut avoir des effets négatifs sur l'environnement ou la société.	<a href="#">Prise en compte des aspects ESG dans le développement de produits</a> <a href="#">Utilisation de modèles cat nat<sup>1</sup> dans la Souscription Affaires non-vie</a> <a href="#">Prise en compte des aspects ESG dans la gestion des sinistres</a> <a href="#">Mesures de prévention des risques naturels</a> <a href="#">Soutien et encouragement de la capacité des villes et des communes à s'adapter au changement climatique</a> Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)
Prise en compte des facteurs ESG dans les placements de capitaux	Une prise en compte inadéquate des facteurs ESG dans le processus de placement peut comporter des risques de réputation et influencer le résultat financier. Elle peut aussi avoir des effets négatifs sur l'environnement ou la société, par exemple par le biais d'investissements encourageant des activités commerciales néfastes pour l'environnement ou le climat.	<a href="#">Ancrage d'une politique de placement responsable et de principes éthiques dans les prescriptions et les processus</a> <a href="#">Intégration de critères de durabilité dans le processus de placement</a> <a href="#">Identification des risques ESG dans la gestion de portefeuille</a> <a href="#">Prise en compte des effets négatifs potentiels sur l'environnement et la société dans le cadre du processus de placement</a> <a href="#">Actionnariat actif: exercice des droits de vote, engagement via l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR)</a> <a href="#">Mesure des effets de la politique de placement durable</a> <a href="#">Critères d'exclusion liés aux thèmes ESG pour les placements</a> Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)
Prise en compte des facteurs ESG au niveau des achats	Une prise en compte inappropriée des facteurs ESG au niveau des achats peut comporter des risques de réputation et influencer le résultat d'exploitation. Parallèlement, l'achat de produits et de services peut avoir des conséquences sur les plans social et écologique.	<a href="#">Ancrage de normes sociales et écologiques dans le Code de conduite des fournisseurs</a> <a href="#">Prise en compte des critères ESG lors de l'achat d'articles publicitaires</a> <a href="#">Réalisation d'un examen de diligence concernant le travail des enfants</a> Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)
Écoblanchiment	L'écoblanchiment, ou greenwashing, peut avoir des conséquences juridiques et réglementaires et nuire à la confiance dans le Groupe Mobilière ainsi qu'à sa réputation, ce qui peut avoir un impact négatif sur le résultat d'exploitation.	<a href="#">Ancrage d'une communication transparente dans les prescriptions, telles que le Code de conduite, et les processus</a> <a href="#">Organisation de formations et de mesures de sensibilisation</a> Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)
Pénurie de main-d'œuvre qualifiée	Une prise en compte inappropriée de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée peut entraîner un manque de couverture des besoins du Groupe Mobilière en matière de compétences.	<a href="#">Ancrage d'une politique du personnel responsable dans les prescriptions</a> <a href="#">Mesures visant à renforcer l'image du Groupe Mobilière en tant qu'employeur attrayant</a> <a href="#">Développement des collaboratrices et collaborateurs afin de les fidéliser à la Mobilière et développer les compétences de demain</a> <a href="#">Réalisation annuelle d'une enquête de satisfaction du personnel</a> Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)
Questions sociales	Une prise en compte inappropriée de thèmes sociaux, tels que la satisfaction de la clientèle ou les intérêts d'autres parties prenantes (p. ex. milieux politiques ou partenaires) peut avoir un effet négatif sur la confiance dans le Groupe Mobilière. Une telle situation peut comporter des risques de réputation et influencer le résultat d'exploitation.	<a href="#">Ancrage d'une politique commerciale responsable et de principes éthiques dans les prescriptions</a> <a href="#">Maintien d'un dialogue régulier avec les parties prenantes</a> Mesure régulière de la satisfaction de la clientèle (voir le rapport de gestion 2025) Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)
Réglementation	Le non-respect des lois, règlements et prescriptions internes peut avoir des conséquences juridiques et réglementaires et nuire à la confiance dans le Groupe Mobilière ainsi qu'à sa réputation, ce qui peut avoir un impact négatif sur le résultat d'exploitation.	<a href="#">Garantie de conditions-cadres propices à une gestion responsable des affaires</a> <a href="#">Service d'alerte compliance pour le signalement des actes illicites ou contraires à l'éthique ainsi que des violations du Code de conduite et des prescriptions internes</a> <a href="#">Prescriptions, processus et formations pour prévenir la corruption</a> <a href="#">Prescriptions, processus et formations pour prévenir le blanchiment d'argent</a> <a href="#">Prescriptions, processus et formations pour garantir la protection des données</a> Traitement via le processus de risque à l'échelle du Groupe (voir le rapport de gestion 2025)

<sup>1</sup> Modèle cat nat: modèle utilisé pour évaluer les conséquences financières et actuarielles des catastrophes naturelles. Il s'agit d'un outil important dans le secteur de l'assurance et de la réassurance, en particulier dans le domaine de la gestion des risques.

### Changement climatique

La Mobilière est concernée à la fois comme assureur et comme investisseur par les effets du changement climatique. À l'avenir, la Suisse devrait connaître des fortes précipitations plus fréquentes et intenses, des vagues de chaleur plus rapprochées, des étés secs et des hivers peu enneigés à basse altitude. Afin de déterminer en amont les conséquences possibles à moyen ou à long terme sur son cœur de métier, la Mobilière a identifié les risques physiques potentiels influencés par les changements climatiques et les risques de transition liés au passage à une économie sobre en carbone.

Les risques identifiés sont soumis périodiquement à une évaluation de la matérialité. En 2025, les risques dans le domaine des assurances ont été en partie quantifiés, en complément aux estimations qualitatives de l'exercice précédent concernant les assurances et les placements de capitaux. Pour identifier les risques et évaluer leur matérialité, la Mobilière s'est basée sur les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) et sur la consultation menée auprès de spécialistes internes et externes dans les domaines des assurances et des risques naturels, des placements de capitaux, du développement durable et de la gestion des risques. Les travaux se sont aussi appuyés sur des études sectorielles et des analyses internes sur les dangers naturels.

Pour évaluer la matérialité des risques, il a été tenu compte de différents horizons temporels (court, moyen et long terme), de la probabilité de survenance potentielle et de l'importance du risque pour la Mobilière (mesurée à l'aune de l'exposition et du potentiel de perte). S'agissant des risques physiques, l'ampleur de l'évolution potentielle du risque (c'est-à-dire à quel point le risque peut augmenter ou diminuer à long terme) a aussi été prise en considération. Cette évaluation a été effectuée en termes bruts, sans tenir compte des mesures de réduction des risques telles que la réassurance et le pool pour les dommages naturels.

Les crues et les inondations (fortes précipitations / ruissellement de surface et crues / inondations fluviales) ont été classées comme des risques élevés à très élevés pour les assurances choses, tout comme la grêle pour les assurances véhicules.

S'agissant des placements de capitaux, l'analyse de 2024 a été examinée et confirmée. Les risques transitoires, tels que les nouvelles réglementations, peuvent notamment peser sur la rentabilité des investissements dans les classes d'actifs que sont les actions et l'immobilier. En 2025, le risque potentiel a été jugé moyen. Un modèle quantitatif est en cours de développement afin de permettre une analyse plus précise.

### Risques climatiques physiques classés comme importants

Risque climatique physique	Importance pour la Mobilière
<p>Crues et inondations:</p> <p>a) Fortes précipitations / ruissellement de surface: précipitations d'une intensité élevée par rapport à leur durée. Les fortes précipitations peuvent entraîner un ruissellement de surface lorsque l'eau ne peut plus pénétrer dans le sol ou être évacuée par les canalisations, mais s'écoule sur la surface de façon incontrôlée.</p> <p>b) Crues / inondations fluviales: le niveau des eaux est nettement supérieur à la normale et provoque des débordements.</p>	<p>a) Environ deux tiers des sinistres dus à des inondations/crues et près de 50% des charges résultent d'un ruissellement de surface.</p> <p>b) Environ un tiers des sinistres dus à des inondations/crues et près de 50% des charges résultent d'inondations provoquées par le débordement de cours d'eau.</p>
<p>Grêle:</p> <p>Lors d'un violent orage, la grêle est provoquée lorsque la pluie et les gouttes d'eau nuageuse gèlent, puis circulent plusieurs fois verticalement dans le nuage orageux, stockant ainsi toujours plus d'eau (liquide et gelée). Cela se produit jusqu'à ce que les grêlons deviennent trop gros et donc trop lourds pour être transportés vers le haut par les courants ascendants dans les orages. Les grêlons tombent alors au sol.</p>	<p>Chaque année, la grêle cause des millions de francs de dégâts aux véhicules, aux bâtiments et à l'agriculture. La Mobilière est fortement exposée, surtout au niveau de l'assurance véhicules à moteur.</p>

### Analyse de scénarios

Les analyses de scénarios climatiques peuvent être utilisées pour évaluer les risques climatiques avec plus de précision, adapter en conséquence les produits d'assurance ainsi que les placements de capitaux et élaborer des stratégies durables concernant la gestion des multiples effets du changement climatique. Cela permet de renforcer la résilience de l'entreprise et contribue à la promotion d'une société et d'une économie plus résistantes.

Sur la base de l'analyse de la matérialité, la Mobilière a réalisé pour la seconde fois une analyse de scénarios durant l'exercice sous revue. Dans ce cadre, les risques climatiques classés comme élevés à très élevés (crues et inondations, grêle) ont été examinés d'un point de vue qualitatif sur deux horizons temporels (moyen terme – d'ici à 2030, long terme – d'ici à 2050). L'analyse a été réalisée à l'aide de deux scénarios climatiques futurs, en s'appuyant sur les scénarios du [Network for Greening the Financial System](#) (NGFS):

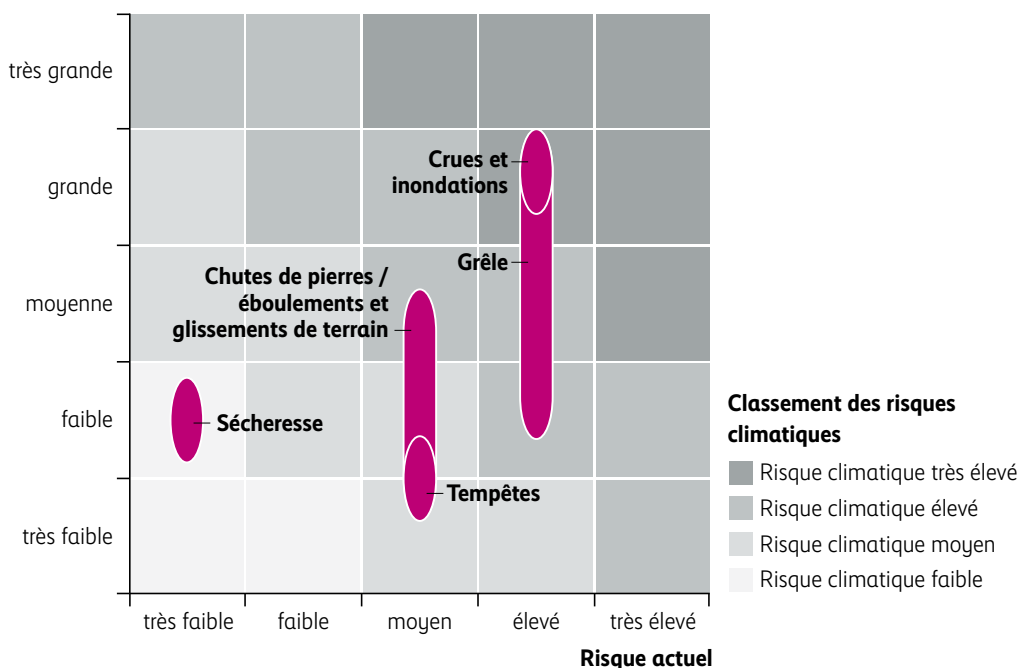
- Scénario à faibles émissions: ce scénario se base sur des émissions réduites et, par conséquent, des températures plus basses à la fin du siècle (réchauffement d'environ 1,5° C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle); il est conforme aux objectifs climatiques de la Suisse «zéro net» d'ici à 2050.
- Scénario à fortes émissions: ce scénario prévoit des émissions importantes et, partant, des températures plus élevées à la fin du siècle (réchauffement supérieur à 3° C).

L'analyse tient compte des macro-tendances, des générateurs de risque et de l'impact des risques climatiques sur les autres risques, sur la demande de produits d'assurance et sur les prétentions en dommages-intérêts.

L'analyse de scénarios effectuée pour le portefeuille d'assurances montre que, dans le cas d'un scénario à fortes émissions et à long terme, il existe un risque très élevé pour les assurances choses, notamment en raison des crues et des inondations. Du fait du réchauffement climatique, les

## Matrice d'importance des risques climatiques physiques

Ampleur de l'évolution du risque jusqu'en 2060



Les données de portefeuille et de sinistres utilisées se réfèrent aux années 2000 à 2024 (25 ans). Dans le cas des chutes de pierres / éboulements et glissements de terrain, l'événement de Blatten a également été pris en compte. Les évolutions attendues (jusqu'en 2060) se fondent sur le «jugement d'expert» et sur le scénario d'émissions élevées décrit dans le rapport de l'OFEV © 2025.

fortes précipitations sont plus fréquentes et plus intenses, car l'atmosphère peut absorber davantage d'eau. Il en résulte une hausse des inondations dues au ruissellement de surface dans les petits bassins versants. Les crues frappant de vastes régions en raison de fortes précipitations persistantes devraient aussi augmenter, les changements attendus à cet égard étant toutefois moins marqués que pour les événements à court terme et à petite échelle.

À long terme, dans un scénario à fortes émissions, le risque de grêle et les effets négatifs sur les assurances véhicules à moteur seront aussi classés comme élevés à très élevés. L'évolution future de la fréquence et de l'intensité des épisodes de grêle n'est pas encore claire. Selon les dernières constatations scientifiques en date, la fréquence de la grêle n'augmente que légèrement, alors que les grêlons vont devenir nettement plus gros. Tant la fréquence des sinistres que les sommes de sinistre devraient ainsi s'accroître.

Dans un scénario à faibles émissions, les risques jugés importants sont considérés comme stables à un niveau élevé, et ce tant à moyen terme qu'à long terme. Malgré la progression du réchauffement climatique également dans un scénario à faibles émissions, l'augmentation du risque est jugée plus faible que dans un scénario à fortes émissions. Il en va de même pour le risque de grêle. Avec l'essor des installations solaires et d'autres technologies durables, l'exposition aux dommages environnementaux s'accroît. Toutefois, les établissements cantonaux d'assurance prennent généralement en charge les dommages causés à ces installations. Les véhicules à moteur conventionnels et ceux dotés de nouvelles technologies, tels que les véhicules électriques, sont exposés dans la même mesure à la grêle. Ils n'augmentent pas le risque.

#### Atténuation des risques climatiques

Le Groupe Mobilière traite les risques climatiques dans les affaires non-vie et dans les placements (notamment les immeubles), ainsi que le risque de ne pas atteindre l'objectif climatique de l'entreprise à l'horizon 2030, parmi les risques opérationnels dans le processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe. En outre, le Groupe Mobilière et la Coopérative mettent en œuvre différentes mesures visant à réduire les risques climatiques physiques importants:

- Soutien de projets de villes-éponges dans le cadre de l'engagement sociétal

- Soutien de projets de prévention des crues et d'autres risques naturels dans le cadre de l'engagement sociétal
- Partenariat de recherche visant à développer un savoir-faire et des bases scientifiques dans le domaine du changement climatique, des événements météorologiques extrêmes et de l'adaptation au climat dans le cadre de l'engagement sociétal
- Évaluation des risques naturels et de leurs potentielles conséquences financières au niveau de la Souscription Assurances choses à l'aide de cartes de dangers et de risques
- Règlement des sinistres respectueux des ressources
- Mise à disposition de divers outils permettant aux clientes et clients d'éviter les dommages

#### Gestion responsable des affaires

Pour la Mobilière, pratiquer une gestion responsable des affaires courantes est hautement prioritaire. Différents concepts et mesures ont été mis en place pour y parvenir.

#### Code de conduite: la référence

Adopté par le Conseil d'administration de la Holding et remanié en janvier 2025, le Code de conduite est l'expression de la responsabilité entrepreneuriale et de la culture d'entreprise de la Mobilière. Il oblige les membres du personnel à tous les échelons du Groupe Mobilière et des agences générales à adhérer aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle et à faire preuve d'intégrité, et à respecter les lois et prescriptions en vigueur. Il porte également sur le respect des droits humains et des normes internationales reconnues par la Suisse. Le Code de conduite de la Mobilière contient des principes essentiels, tels que les valeurs «humains, proches, responsables», la responsabilité sociétale ainsi que la vision de la conduite et de la clientèle. Il explique comment ces principes sont mis en œuvre au quotidien, comment se déroule la collaboration au sein de l'entreprise et avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires commerciaux, et comment la Mobilière s'engage au niveau sociétal. Il définit aussi la manière dont la durabilité est intégrée dans les processus métier.

La Mobilière a ancré les principaux thèmes du Code de conduite dans des instructions et des prescriptions. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière<sup>6</sup> et des agences générales sont tenus de suivre une formation sur le Code de conduite lors de leur entrée en fonction, puis tous les deux ans.

Les filiales autonomes sur le plan opérationnel doivent adopter le Code de conduite du Groupe Mobilière comme norme minimale et l'adapter si nécessaire à leur modèle d'affaires.

### Service d'alerte compliance

Le Code de conduite stipule que tout acte susceptible d'être contraire à la loi ou à l'éthique ainsi que toute infraction à celui-ci et aux prescriptions internes doivent être communiqués aux responsables hiérarchiques ou au Service d'alerte compliance. Tout soupçon d'acte de criminalité économique, en particulier de fraude et de corruption, doit être obligatoirement annoncé. Les signalements et les infractions peuvent être transmis de manière anonyme et confidentielle par l'intermédiaire du Service d'alerte compliance. Ce service est également à la disposition de la clientèle, des fournisseurs et des partenaires commerciaux.

Le Compliance Office Groupe examine tous les signalements et prend les mesures nécessaires. L'ensemble des documents et informations sont traités de manière confidentielle et conservés en lieu sûr.

La Mobilière sanctionne toute violation des prescriptions légales, du Code de conduite ainsi que des instructions et prescriptions internes. Le Compliance Office Groupe mène des enquêtes et émet des recommandations. Sur cette base, la ou le responsable hiérarchique met en œuvre des mesures correspondantes avec le soutien du Service juridique du Groupe et du secteur du Comité de direction Ressources humaines. Les infractions peuvent entraîner des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal (blâme, licenciement, dommages-intérêts ou plainte pénale).

### Lutte contre la corruption

Le Groupe Mobilière ne tolère aucune forme de corruption ou de trafic d'influence. Des instructions et prescriptions internes régissent la gestion des cadeaux, invitations et autres avantages ainsi que la prévention des conflits d'intérêts. L'instruction interne «Conflits d'intérêts, activités soumises à annonce, cadeaux et autres avantages» contient notamment des dispositions concernant les invitations destinées à des agentes ou agents publics. En plus de cette instruction, des règles sont aussi ancrées dans le [Code de conduite](#) pour le personnel et dans le Code de conduite des fournisseurs.

Les conflits d'intérêts potentiels entre intérêts personnels et obligations professionnelles doivent être évités. S'il existe malgré tout un conflit d'intérêts, la personne concernée doit se récuser et en informer immédiatement et de sa propre initiative sa supérieure ou son supérieur ou le Compliance Office Groupe. Le Groupe Mobilière a en outre édicté des prescriptions régissant les obligations et les processus d'annonce concernant les mandats, les charges publiques et les activités accessoires, afin d'identifier les conflits d'intérêts à un stade précoce et d'en régler le traitement.

De plus, le Groupe Mobilière est attaché aux principes du marché libre et de la libre concurrence et ne tolère aucun accord ou pratique concertée avec d'autres entreprises ayant pour but ou pour effet de restreindre la concurrence de manière illicite. Il attend le même comportement de la part de ses partenaires commerciaux et des autres acteurs du marché.

Aucun cas de corruption n'a été signalé durant l'année sous revue.

### Écoblanchiment (greenwashing)

La diffusion de déclarations fallacieuses, infondées ou trompeuses à l'intention de la clientèle, des partenaires commerciaux ainsi que des investisseuses et investisseurs peut véhiculer de fausses impressions quant à la durabilité d'un produit, d'un service ou d'un secteur d'activité. Pour prévenir ce risque et garantir une communication transparente en matière de développement durable, la Mobilière édicte des prescriptions et sensibilise son personnel via des mesures de communication et des formations ciblées.

<sup>6</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

Mobilière Suisse Asset Management SA traite des risques d'écoblanchiment dans une instruction interne relative à la durabilité dans la gestion de fortune. En outre, depuis 2023, les collaboratrices et collaborateurs responsables des placements de capitaux collectifs durables ou des classes d'actifs gérées de manière durable suivent une formation obligatoire annuelle dans ce domaine.

En 2024, la Mobilière a participé, par le biais de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), à l'élaboration de l'Autorégulation relative à la prévention de l'écoblanchiment dans le cas d'assurances-vie liées à des participations se référant à la durabilité, qu'elle a signée. L'autorégulation est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a préparé les mesures correspondantes en vue de sa mise en œuvre.

En 2023, Mobilière Suisse Asset Management SA a lancé le Mobilière Community Sustainable Goals Fund, qui poursuit une approche en matière de durabilité approuvée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

### Blanchiment d'argent

En tant qu'entreprise d'assurance opérant dans les domaines de l'assurance vie et des hypothèques, le Groupe Mobilière doit veiller à ce que des fonds illicites ne soient pas dissimulés dans ses produits ni introduits dans le circuit financier ordinaire. À cette fin, il respecte toutes les obligations de diligence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La mise en œuvre s'effectue au moyen de directives et de processus internes comprenant notamment des mesures telles que des prescriptions relatives à l'obligation de vérifier l'identité, des clarifications concernant l'ayant droit économique, la surveillance des transactions et relations d'affaires présentant un risque accru ainsi que la procédure à suivre en cas de soupçon de blanchiment d'argent. Les collaboratrices et collaborateurs concernés par ces prescriptions dans leur domaine de travail reçoivent une formation lors de leur entrée en fonction, puis au moins une fois tous les trois ans.

En outre, le Groupe Mobilière est affilié à l'Organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA) et doit se conformer aux obligations de diligence édictées par cet organisme. Le respect de ces obligations est contrôlé par un organe de révision externe et fait l'objet d'un rapport périodique à l'OAR-ASA, lui-même placé sous la surveillance de la FINMA.

### Protection et sauvegarde des données

En tant qu'assurance, la Mobilière traite une grande quantité de données à caractère personnel. Pour garantir la confidentialité et l'intégrité de l'ensemble des données et prévenir toute violation de la protection des données, la Mobilière a mis en place une gouvernance étendue dans ce domaine et des mesures internes.

Elle traite les données de sa clientèle, de son personnel et de ses partenaires commerciaux systématiquement avec soin et discrétion. Le traitement et la transmission des données ont lieu exclusivement dans le respect des dispositions légales et des réglementations internes. Disponibles sur le site web de l'entreprise, les [déclarations de protection des données](#) décrivent de manière transparente, pour chaque domaine thématique, comment et à quelle fin les données personnelles sont traitées.

Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière<sup>7</sup> et des agences générales suivent chaque année une formation sur la protection des données. Ils sont aussi formés régulièrement sur la cybersécurité et la sécurité de l'information, et sensibilisés en conséquence. Les filiales autonomes sur le plan opérationnel sont responsables de la formation et de la sensibilisation de leur personnel en matière de protection des données et de cyberprotection.

Lors de la transmission, du traitement et de l'archivage d'informations et de données, seuls des instruments et des canaux offrant une sécurité suffisante contre tout accès ou toute modification ou perte non autorisée peuvent être utilisés. Lors de la planification de traitements de données personnelles, des mesures de protection des données sont systématiquement prévues (protection des données dès la conception, ou «Privacy by Design», et protection des données par défaut, ou «Privacy by Default»).

La Mobilière accorde une priorité absolue aux préoccupations de ses clientes et clients concernant la protection de leurs données. Toutes les demandes de renseignements et de suppression que la Mobilière a reçues durant l'exercice sous revue ont été traitées dans le délai légal. En 2025, aucune autorité de surveillance n'est intervenue concernant la conformité avec la protection des données.

<sup>7</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

### Achats

En 2025, le Groupe Mobilière<sup>8</sup> a acheté des biens et des services pour une valeur de 294,8 MCHF (2024: 312,8 MCHF).

Les processus d'achat sont régis par une instruction interne applicable à toutes les unités d'achat du Groupe Mobilière<sup>9</sup>. Cette instruction comprend le Code de conduite des fournisseurs en matière d'achats responsables. Certains fournisseurs<sup>10</sup> des unités d'achat sont tenus contractuellement par celui-ci de respecter les normes juridiques, sociales et écologiques fondamentales tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit notamment des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)<sup>11</sup> et, au minimum, des conventions pertinentes sur la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles<sup>12</sup>.

Pour les agences générales, l'instruction interne relative aux achats s'applique aux achats informatiques centralisés. De plus, les agences décident en toute indépendance de leurs achats.

S'agissant de l'achat d'articles publicitaires et de textiles, des règles d'identité visuelle prescrivent la prise en compte de critères de durabilité concernant la qualité, l'origine, le transport et l'emballage de ces articles. Cette approche permet de proposer aux agences générales et au personnel du Groupe Mobilière<sup>13</sup>, via l'e-shop, une large gamme de produits achetés de manière responsable.

### Examen de diligence relatif au travail des enfants

Conformément aux prescriptions du code suisse des obligations, le Groupe Mobilière effectue un examen de diligence annuel concernant le travail des enfants. Même si, en tant qu'entreprise de services, la Mobilière n'est confrontée à aucun risque direct lié au travail des enfants, les achats effectués par les unités d'achat sont contrôlés chaque année afin de déterminer l'existence éventuelle de risques indirects. En 2025, les filiales autonomes sur le plan opérationnel ont à nouveau été invitées à examiner elles aussi leurs achats et à signaler les cas suspects.

Pour les fournisseurs présentant un risque accru selon l'[indice de l'UNICEF «Children's Rights in the Workplace Index»](#), une confirmation quant au respect des obligations de diligence en matière de travail des enfants tout au long de la chaîne d'approvisionnement doit être demandée. L'examen a montré que le Groupe Mobilière ne collabore avec aucun fournisseur ou prestataire dans des pays présentant un risque élevé («heightened»). Au cours de l'exercice sous revue, il n'y a eu aucun soupçon fondé de travail d'enfants dans la chaîne d'approvisionnement de biens et de services.

<sup>8</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>9</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>10</sup> En font notamment partie tous les fournisseurs pour lesquels l'examen de diligence annuel montre qu'il existe un risque accru ou élevé en matière de travail des enfants, selon l'indice de l'UNICEF «Children's Rights in the Workplace Index».

<sup>11</sup> Voir la liste à l'annexe 6 de la loi fédérale sur les marchés publics

<sup>12</sup> Voir la liste à l'annexe 2 de l'ordonnance de la Confédération suisse sur les marchés publics

<sup>13</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

Dans son cœur de métier, la Mobilière examine constamment des mesures pour rendre plus durables ses produits, services et processus non-vie et vie. En font partie des mesures de prévention ciblées, un traitement des sinistres respectueux des ressources et la promotion de technologies innovantes. L'accent est mis sur la protection contre les conséquences économiques et sociales des sinistres et sur l'adaptation continue à l'évolution des risques et à celle des besoins de la clientèle. La mise en œuvre, qui suit des processus définis, s'appuie sur des instructions internes et des normes de durabilité externes.

En tant qu'assureur, la Mobilière couvre les risques qui pèsent sur sa clientèle et la protège contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Son cœur de métier inclut des produits d'assurance non-vie et vie.

#### Approche

La durabilité dans les affaires d'assurance s'inscrit dans un cadre général régi par les prescriptions légales et réglementaires, par une conception des produits et une tarification basées sur les risques et par le principe de solidarité. Aux fins de l'intégration stratégique de la durabilité dans son cœur de métier, le Groupe Mobilière s'appuie sur des principes de durabilité internationaux, tels que les [Principes pour une assurance responsable](#) (PSI).

La Mobilière tient compte de l'impact environnemental et sociétal de ses activités dès la conception de ses produits et dans la gestion des sinistres. Le changement climatique et ses effets placent en outre les entreprises d'assurance face à de nouveaux défis; par exemple, les événements météorologiques extrêmes, toujours plus fréquents, peuvent causer des dommages considérables. La Mobilière en tient compte en intégrant les risques de durabilité dans ses activités.

Les règles d'acceptation et de souscription sont arrêtées dans une instruction interne. Dans les affaires non-vie, la politique de souscription du Groupe Mobilière n'est pas dictée uniquement par l'évaluation individuelle du risque; elle exclut aussi certaines branches pour des raisons éthiques. Le service «Analyse spatiale et risques naturels» est le centre de compétences interne de la Mobilière pour l'évaluation des risques naturels. Dans les régions très exposées à de tels risques, la souscription d'une couverture d'assurance requiert que certaines conditions soient remplies, notamment la mise en œuvre de mesures de prévention d'ordre architectural. La Mobilière Coopérative soutient en outre [la recherche en climatologie et sur les risques naturels menée par l'Université de Berne](#) afin de comprendre encore mieux les risques physiques liés au changement climatique et les dommages pouvant en résulter. Les connaissances ainsi acquises sont si possible intégrées dans le cœur de métier.

En prévoyance professionnelle, la Mobilière n'applique aucune exclusion fondée uniquement sur des critères de durabilité. Toutefois, si elle décèle, lors de l'examen du risque, des indices d'infractions à la législation ou de non-respect des droits humains, elle peut refuser la proposition d'assurance concernée après clarification appropriée du cas.

En matière de règlement des sinistres, la Mobilière prône la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés et récompense la clientèle qui opte pour une telle démarche par des franchises avantageuses. Le Groupe Mobilière applique en outre un modèle d'affaires basé sur un fort ancrage régional et une étroite collaboration avec des prestataires locaux. Son organisation des sinistres décentralisée favorise les circuits courts, et le recours à la téléexpertise et à des services numériques permet de limiter les déplacements.

### Produits et services

De nombreux produits d'assurance et services de la Mobilière intègrent des aspects liés à la durabilité.

- Dans les assurances véhicules à moteur, différentes variantes de franchise sont proposées. Selon la franchise, la réparation est si possible préférée au remplacement, par exemple en cas de dommage au pare-brise. Cette approche s'applique aussi pour les dommages à un bâtiment dus à une effraction.
- Avec l'augmentation de la cybercriminalité, les mesures de protection et de prévention gagnent en importance. La Mobilière propose aux particuliers et aux entreprises des cyberassurances couvrant les conséquences d'attaques informatiques, du cyberharcèlement et d'escroqueries en ligne. Ces produits sont conçus pour prévenir ou limiter les dommages et renforcer la capacité de résistance des personnes ou des systèmes. Le facteur humain étant le principal facteur de risque en cas de cyberattaque, la formation de sensibilisation aux cyber-risques est un moyen de prévention efficace. Le personnel des entreprises y apprend, grâce à des simulations, à réagir aux cybermenaces. La cyberassurance pour PME de la Mobilière mise en outre sur des incitations ciblées: les PME qui investissent dans la prévention ou le renforcement de leur résilience bénéficient de tarifs plus bas.
- Le Mobilière Community Sustainable Goals Fund peut être intégré à l'assurance vie liée à des fonds. Il se concentre sur les placements qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et ne prend en considération que les entreprises qui ont un impact positif sur au moins l'un des dix-sept ODD et n'ont d'influence négative significative sur aucun des autres. Une procédure de consultation permet aux investisseuses et investisseurs d'indiquer quels sont les ODD prioritaires à leurs yeux.
- La Mobilière propose aussi des solutions d'assurance couvrant les équipements technologiques durables (p. ex. installations photovoltaïques pour particuliers et PME, ou véhicules à propulsion alternative et écologique) ou garantissant une protection contre les effets du changement climatique (p. ex. assurance météorologique basée sur les géodonnées destinée aux exploitations agricoles).
- En matière de prévention, les spécialistes de Mobilière Suisse Risk Engineering SA conseillent les entreprises dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des per-

sonnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Ils sensibilisent notamment aux risques liés aux substances et produits nocifs pour l'environnement et informent sur la façon de les stocker ou de les éliminer de manière écologique. Les informations obtenues lors des entretiens de conseil sont ensuite intégrées aux offres d'assurance individuelles.

- La couverture complémentaire proposée dans l'assurance bâtiments pour PME permet de prendre en compte les aspects liés à la durabilité lors de l'élimination de dommages matériels ou de la mise en œuvre de mesures ordonnées par les autorités. En font partie le passage à un système de chauffage durable, l'encouragement à la mise en place d'une propre production d'électricité, l'optimisation de l'enveloppe ou des vitrages du bâtiment, l'utilisation de matériaux de construction écologiques ou les mesures de protection incendie. La Mobilière prend en charge les coûts supplémentaires liés à ces mesures jusqu'à CHF 50 000 par événement.
- La Mobilière accompagne sa clientèle sur le chemin vers plus de durabilité. De nombreuses PME n'ont pas les ressources nécessaires pour mesurer leurs émissions de CO<sub>2</sub> et établir un plan d'action approprié pour les réduire. C'est pourquoi la Mobilière, en collaboration avec un éditeur de logiciels, met un Manager CO<sub>2</sub> à leur disposition. Cette application analyse l'empreinte carbone de l'entreprise, émet des recommandations d'action et suggère une stratégie de décarbonation individuelle.

### Mesures, progrès et développements durant l'année sous revue

Évolution des contrats d'assurance et des contrats portant sur des véhicules à propulsion écologique

En 2025, le nombre de contrats d'assurance conclus pour des installations photovoltaïques a augmenté de 14,9% (2024: 29,6%). L'assurance véhicules à moteur CleverDrive, qui récompense les conductrices et conducteurs jusqu'à 30 ans pour leur conduite douce et respectueuse des ressources, a aussi progressé, avec une hausse de 12,4% (2024: 9,7%). Enfin, reflétant l'évolution du marché automobile, le nombre de contrats concernant des voitures de tourisme à propulsion alternative et écologique s'est accru de 22,5% (2024: 22,3%).

Dans ses placements de capitaux, Mobilière Suisse Asset Management SA mise sur un comportement responsable en matière d'investissement, dont les principes sont conformes aux valeurs coopératives de la Mobilière. Celle-ci entend apporter ainsi une contribution positive au développement durable et assume une responsabilité économique, sociale, écologique et culturelle. Cette approche se focalise sur les exclusions, l'intégration des critères ESG, l'actionnariat actif et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

S'élevant à près de 22,565 milliards de CHF, les actifs du Groupe Mobilière sont gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA. Divers critères de durabilité sont pris en compte et surveillés en permanence dans le cadre des activités quotidiennes de gestion de fortune. Une gouvernance forte au sein du Groupe Mobilière est essentielle pour garantir l'application de ces critères de durabilité.

#### **Gouvernance de Mobilière Suisse Asset Management SA**

Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Asset Management SA surveille la mise en œuvre de la stratégie de développement durable ainsi que la réalisation des objectifs de durabilité à moyen et à long terme, définis en 2022.

Le Comité de direction de Mobilière Suisse Asset Management SA est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable dans le processus d'investissement. Il définit notamment la conception des directives réglant les exclusions, l'intégration des critères ESG, l'engagement, l'exercice des droits de vote ainsi que l'orientation climatique et en surveille l'application.

Dans les secteurs spécialisés de Mobilière Suisse Asset Management SA, des «champions ESG» sont responsables de la réalisation des objectifs de durabilité. Ils assument la responsabilité des thématiques relevant du développement durable dans leur secteur, créent des bases communes et développent une compréhension et des approches uniformes en vue de la mise en œuvre. La personne responsable des placements durables («Head of Sustainability») assure le développement de ces approches de la durabilité et veille à la tenue d'échanges réguliers avec les champions ESG.

Deux fois par an, Mobilière Suisse Asset Management SA rend compte au Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA des progrès effectués dans la réalisation des objectifs annuels et à long terme de la gestion des actifs du Groupe. Le Comité «Placements et risques» du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA en est également informé à intervalles réguliers, ou aussi souvent que la situation l'exige. La réalisation des objectifs annuels fait partie intégrante de la convention d'objectifs annuels du Comité de direction de Mobilière Suisse Asset Management SA.

#### **Placements de capitaux durables**

Mobilière Suisse Asset Management SA veille à gérer et à investir les actifs du Groupe Mobilière de manière responsable, quelle que soit la catégorie de placements. Le but est d'investir de façon à réduire les éventuels effets négatifs des placements et à promouvoir les actions durables. Or les questions de durabilité, telles que le changement climatique, peuvent agir comme des générateurs de risque et affecter la rentabilité du portefeuille de placements, en raison par exemple de dépréciations d'actifs, de pertes subies sur les marchés financiers ou d'augmentation des primes de risque de crédit. Les changements politiques et de réglementation ainsi que les innovations technologiques peuvent aussi nécessiter de réévaluer les actifs. La prise en compte systématique des questions de durabilité permet à Mobilière Suisse Asset Management SA d'identifier précocement ces risques, de les évaluer de manière appropriée et, si possible, de les réduire. Dans le même temps, des opportunités s'offrent à la Mobilière en matière d'investissements: les entreprises qui proposent des solutions aux défis posés par les questions de durabilité se ménagent de futurs avantages concurrentiels et sont donc très intéressantes, tant dans une perspective de durabilité que sur le plan financier.

### Approche

Avec la signature des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI), le Groupe Mobilière et Mobilière Suisse Asset Management SA se sont engagés à respecter ces principes, qui sont au nombre de six. Le Groupe Mobilière a délégué leur application à Mobilière Suisse Asset Management SA via l'instruction interne «Placements responsables». L'approche suivie à cet égard est réglée dans une instruction relative à la durabilité de la gestion des actifs, édictée par Mobilière Suisse Asset Management SA. La part des placements conformes à cette approche est régulièrement mesurée.

L'approche suivie en matière de placements responsables se fonde sur les valeurs de la Mobilière et s'applique dans la même mesure à tous les actifs gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA. Elle compte quatre priorités: les exclusions, l'intégration des critères ESG, l'actionnariat actif et l'orientation climatique.

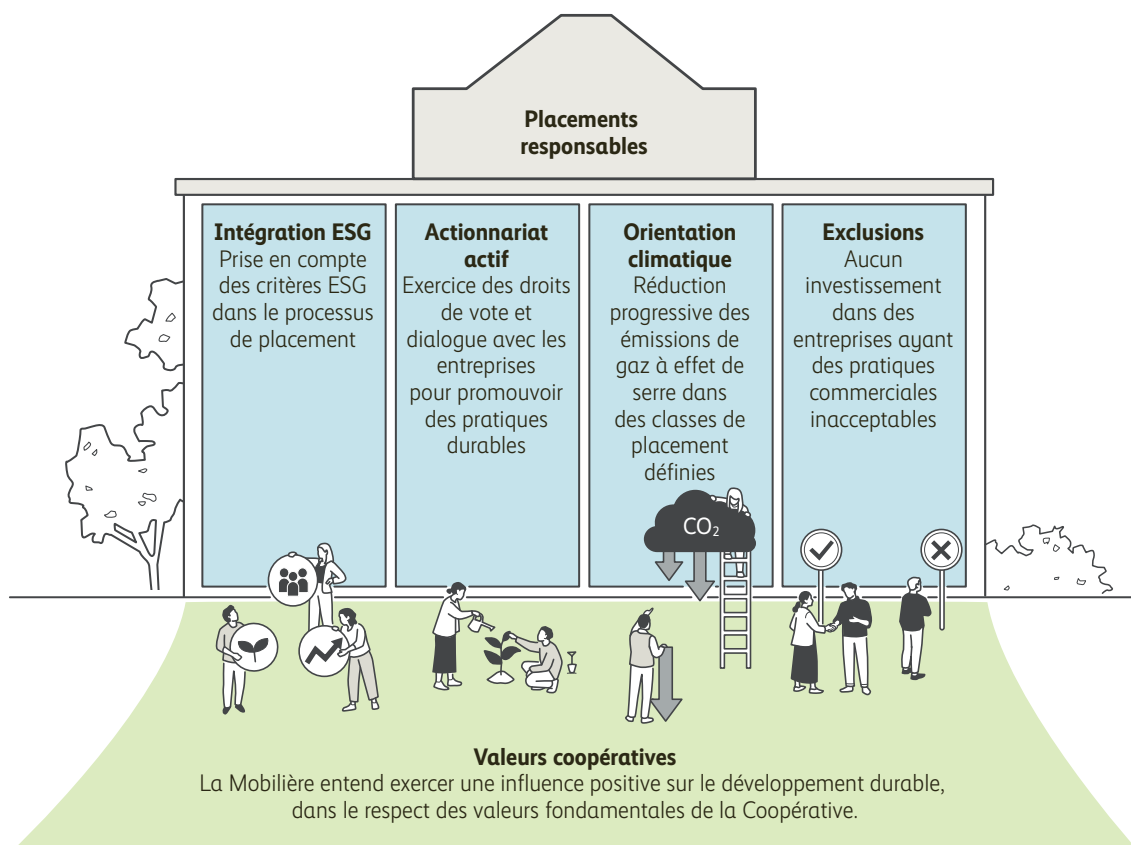
### Intégration des critères ESG

Dans son processus de décision de placement concernant la fortune du Groupe, Mobilière Suisse Asset Management SA intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) basés sur les notations d'impact ESG établies par l'agence de notation reconnue Inrate SA. L'approche suivie pour l'intégration des critères ESG est complétée par des placements en obligations durables et en or traçable.

### Notations d'impact ESG

Les notations d'impact ESG d'Inrate SA permettent de vérifier l'impact en matière de durabilité des entreprises dans lesquelles des investissements sont opérés. Mobilière Suisse Asset Management SA cible les entreprises qui s'engagent pour une économie plus durable et/ou dont la stratégie tient compte des critères de durabilité. Elle se sert des indicateurs ESG principalement pour identifier les risques. De plus, lors de la sélection de fonds de tiers, elle

## Placements responsables



examine s'ils intègrent les critères de durabilité de manière judicieuse et transparente.

#### *Obligations durables*

Mobilière Suisse Asset Management SA détient différentes obligations durables dans son portefeuille. Les obligations durables incluent les obligations vertes, les obligations sociales, les obligations durables proprement dites et les obligations liées à la durabilité. Le respect des principes définis par l'International Capital Market Association (ICMA) est évalué et confirmé par un organisme tiers. Les obligations durables complètent l'approche en matière d'orientation climatique et ont des effets positifs sur les facteurs environnementaux et sociaux.

#### *Traçabilité de l'or*

Pour la Mobilière, il est très important que son portefeuille de placements inclue une position significative en or physique. Pour investir de manière responsable, elle se tourne, pour tout nouveau placement, vers l'or traçable de la Banque cantonale de Zurich, ce qui garantit une traçabilité sans faille de l'origine de ce métal précieux.

#### *Actionnariat actif: engagement et exercice des droits de vote*

L'actionnariat actif (stewardship) fait référence à la responsabilité des investisseuses et investisseurs de participer activement à la gestion et au suivi de leurs placements, afin de créer de la valeur ajoutée à long terme. Il contribue non seulement à réduire les risques, mais peut aussi améliorer le rendement des entreprises, grâce par exemple à une amélioration de leurs pratiques commerciales. L'actionnariat actif repose sur deux principes:

- Engagement: en tant que membre actif de l'ASIR, la Mobilière incite les entreprises à améliorer leur comportement de manière ciblée via des engagements thématiques basés sur des normes. Si le dialogue sur ces engagements mené avec une entreprise par l'intermédiaire de l'ASIR n'aboutit pas, l'entreprise peut être inscrite sur la liste des recommandations d'exclusion de l'ASIR.
- Exercice des droits de vote: Mobilière Suisse Asset Management SA est assistée, dans l'exercice des droits de vote liés à toutes les actions qu'elle détient directement, par Achmea Investment Management B.V., un partenaire Eurapco et prestataire européen spécialisé. Dans ce cadre, les principes de vote et d'élection du

Groupe Mobilière et de Mobilière Suisse Asset Management SA s'appliquent aux actions suisses et étrangères, dans le respect des directives – régulièrement réexaminées – et des recommandations de vote découlant des recherches effectuées par Institutional Shareholder Services (ISS) et Achmea Investment Management B.V.

#### *Engagements thématiques*

Au sein de l'ASIR, les engagements thématiques ont gagné en importance et en étendue ces dernières années. La thématique du climat reste centrale, la priorité allant aux nombreux gros émetteurs de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie, de l'approvisionnement et des matières premières. L'ASIR a encore développé ses activités liées à la biodiversité par des engagements notamment auprès d'entreprises de produits chimiques ou de biens de consommation de base. Elle soutient en outre des initiatives telles que [FAIRR](#) et [Nature Action 100](#) ainsi que, dans le domaine du climat, [Climate Action 100+](#). D'autres priorités couvrent les domaines de l'environnement (p. ex. produits chimiques dangereux), de la société (p. ex. droits humains dans les zones de conflit) et de la gestion d'entreprise (p. ex. bonne gouvernance et transparence fiscale).

#### *Engagement dans le domaine des placements immobiliers indirects*

S'agissant des placements immobiliers indirects, Mobilière Suisse Asset Management SA met en œuvre une stratégie ESG globale. Sur cette base, un questionnaire utilisé pour examiner les engagements dans ce domaine a été élaboré. Lors d'échanges directs, les fonds et les fondations de placements immobiliers sont évalués quant à leurs objectifs, leurs mesures, leur organisation et leur gouvernance en relation avec les critères ESG. L'expérience de Mobilière Suisse Asset Management SA dans l'immobilier direct est mise à contribution dans ce processus. Les progrès réalisés par les placements immobiliers indirects dans lesquels elle a investi sont en outre surveillés, afin d'assurer une harmonie à long terme avec sa stratégie environnementale, sociale et de gouvernance.

### Orientation climatique

#### *Trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des portefeuilles d'obligations et d'actions*

Mobilière Suisse Asset Management SA s'étant engagée à respecter l'Accord de Paris sur le climat, les aspects climatiques sont particulièrement importants à ses yeux. Afin de réduire les risques climatiques et de transition, des objectifs spécifiques de réduction des émissions d'équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e; scopes 1 et 2) liées aux portefeuilles d'obligations d'entreprise, d'actions étrangères et d'actions suisses ont été définis. Les émissions de CO<sub>2</sub>e sont mesurées à l'aide de l'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity, WACI). Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre des entreprises par rapport à leur chiffre d'affaires et les pondère selon leur part dans le portefeuille.

Le but est de réduire ces émissions, par rapport à 2018, de 50% d'ici à 2030 et de 84% d'ici à 2050, en accord avec le dernier scénario «zéro net» du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

#### *Gestion immobilière durable et changement climatique*

Selon l'Office fédéral de l'environnement, le parc immobilier est à l'origine d'environ un cinquième des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse. Il est donc essentiel d'investir dans des immeubles durables. Le Groupe Mobilière est particulièrement concerné, car avec des placements immobiliers directs atteignant 2,440 milliards de CHF, il figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de terrains de Suisse.

Mobilière Suisse Asset Management SA suit une approche intégrale en matière de durabilité et tient compte des effets économiques, sociaux et écologiques des immeubles. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et privilégier les énergies renouvelables permet de réduire l'empreinte écologique du portefeuille immobilier. De plus, une gestion respectueuse des ressources et la végétalisation des abords des bâtiments contribuent à la protection et à la préservation de l'environnement. Outre les facteurs écologiques, les aspects sociaux sont aussi pris en considération. Les immeubles du Groupe Mobilière proposent des logements et des espaces de travail et de rencontre confortables et sûrs, destinés aux personnes les plus diverses. Mobilière Suisse Asset Management SA a des échanges réguliers avec toutes les parties prenantes, dans un esprit de partenariat. Enfin, pour garantir la rentabilité à long terme des biens immobiliers, elle privilégie de bons emplacements,

des structures de bâtiments durables et des coûts du cycle de vie équilibrés.

Mobilière Suisse Asset Management SA pilote l'intégralité du cycle de vie des immeubles en interne et tient compte des aspects de durabilité aussi bien lors de l'acquisition ou de la construction d'un bien immobilier que durant son exploitation. Selon la phase concernée, une équipe interdisciplinaire issue de quatre services, à savoir Transactions, Gestion de projets de construction, Asset Management et Operations, travaille sous la direction du secteur spécialisé compétent. Cette approche globale de la gestion du portefeuille immobilier permet d'exercer une influence anticipée sur les immeubles du Groupe Mobilière, afin d'obtenir un profil risque-rendement optimal et de garantir la pérennité des biens immobiliers.

Une instruction de travail interne précise ce qu'il faut comprendre par durabilité dans le secteur immobilier et définit les principes d'une action durable. Les décisions reposent sur une approche globale de la durabilité et tiennent compte de toutes les dimensions ESG. La priorité est mise sur l'engagement climatique.

#### *Accroître l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles*

Mobilière Suisse Asset Management SA entend réduire les émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) de son portefeuille immobilier afin d'atteindre le «zéro net» d'ici à 2050. L'objectif intermédiaire pour 2030 a été modifié: désormais, il ne comprend plus uniquement les émissions du scope 1, mais aussi celles du scope 2. D'ici à 2030, les émissions des scopes 1 et 2 doivent baisser de 20% par rapport aux valeurs effectives de 2023.<sup>1</sup> Or les principaux champs d'action permettant d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sont la production de chaleur et l'enveloppe du bâtiment. C'est pourquoi, afin d'évaluer la compatibilité des investissements réalisés et prévus dans ces champs d'action avec les objectifs climatiques de la Confédération, la société Wüest Partner AG a été chargée d'établir la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles. Régulièrement actualisée, celle-ci sert d'aide au pilotage de la planification des investissements.

<sup>1</sup> Les valeurs effectives sont basées sur les données disponibles; les données manquantes ou incomplètes ont été complétées par des hypothèses.

#### *Certificat énergétique cantonal des bâtiments*

Un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel est délivré pour chaque immeuble exploité. Les projets de développement et de construction en cours ou récemment achevés et les immeubles nouvellement acquis ne disposent pas encore d'un CECB, qui n'est demandé qu'après la mise en service ou la reprise du bâtiment concerné. Si un CECB n'est plus valable au bout de dix ans, il est renouvelé lors de la réévaluation de l'immeuble effectuée dans le cadre de la prochaine inspection.

#### *Installations photovoltaïques dans le portefeuille immobilier*

Ces prochaines années, les immeubles en portefeuille seront tous équipés d'installations photovoltaïques, dans la mesure où ce sera judicieux et faisable. Pour les nouvelles constructions et les rénovations complètes, l'installation de tels équipements est examinée dès la phase d'étude de projet.

#### *Investissements à impact climatique*

Depuis 2023, Mobilière Suisse Asset Management SA constitue un portefeuille qui doit offrir un rendement intéressant tout en contribuant à limiter le changement climatique. Le but est d'augmenter les placements dans des infrastructures favorisant la transition énergétique. L'accent porte sur des projets de construction dans des pays présentant un déficit de financement et une production d'énergie intensive en CO<sub>2</sub>.

#### *Exclusions*

L'approche consistant à définir des exclusions est aussi appelée screening (ou dépistage) négatif. Il s'agit d'exclure de l'univers de placement les entreprises et les industries dont les activités sont contraires aux valeurs de la Mobilière.

La Mobilière est membre de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). En matière de placements, Mobilière Suisse Asset Management SA procède aux exclusions en appliquant systématiquement la liste des recommandations d'exclusion publiée par l'association. Dans cette liste, l'ASIR recommande à ses membres d'exclure les entreprises dont les produits (p. ex. armes controversées) ou les pratiques commerciales enfreignent sa base normative et/ou dans lesquelles les mesures qu'elles se sont engagées à prendre sont restées sans effets. La liste de l'ASIR constitue la base de toutes les exclusions appliquées dans les placements directs et a aussi valeur d'exigences minimales dans la sélection des fonds de tiers.

De plus, pour les placements directs en actions et en obligations d'entreprise, sont exclues les entreprises qui réalisent une certaine part de leur chiffre d'affaires dans les secteurs de l'armement, du charbon, des énergies controversées et de la pornographie, car ces activités ne sont pas compatibles avec les valeurs de la Mobilière. Concernant les fonds de tiers, la priorité va à ceux qui excluent également ces activités aussi complètement que possible.

### Exclusions appliquées par Mobilière Suisse Asset Management SA

Thème d'exclusion	Critères appliqués	Source
Comportement/armes controversées	Exclusions fondées sur le comportement adopté (dialogue non fructueux); entreprises actives dans les mines antipersonnel, les armes à sous-munition ou les armes nucléaires en dehors du TNP <sup>1</sup>	ASIR
Armement	>20% du chiffre d'affaires lié au commerce des armes ou entreprises appartenant au secteur «Aérospatiale et défense» selon la classification GICS (Global Industry Classification Standard)	Inrate
Charbon	>25% du chiffre d'affaires lié au charbon ou à des projets d'expansion dans les secteurs de l'énergie, des mines ou des infrastructures	Urgewald
Énergies controversées	>50% du chiffre d'affaires lié à une production non conventionnelle (p. ex. fracturation hydraulique, sables bitumineux ou forages dans l'Arctique), à l'exception des entreprises définies comme «investisseur» ou «industrie» par Urgewald	Urgewald
Pornographie	>5% du chiffre d'affaires lié au divertissement pour adultes	Inrate

<sup>1</sup> TNP: traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

### Mesures, progrès et développements ayant marqué l'année sous revue

#### Intégration des critères ESG

Fin 2025, 83,4% (2024: 88,4%) du portefeuille d'obligations et 73,3% (2024: 69,4%) du portefeuille d'actions étaient investis dans des classes de notation allant de B- à A+ selon Inrate SA. Les obligations durables totalisaient 810 MCHF au 31 décembre 2025. La part des obligations classées comme durables s'élevait à 9,4%, la plupart étant des obligations vertes. De plus, le portefeuille or de la Mobilière était constitué à hauteur de 6,1% d'or traçable.

#### Mobilière Community Sustainable Goals Fund

Les clientes et clients ayant conclu une assurance épargne évolutive de la Mobilière ou souscrit des parts du Mobilière Community Sustainable Goals Fund directement auprès de leur banque peuvent participer à la sélection des objectifs de développement durable (ODD) que le fonds doit poursuivre. Mobilière Suisse Asset Management SA organise à cet effet un vote consultatif au moins tous les deux ans. En 2025, la clientèle a pu à nouveau s'exprimer sur le choix de cinq ODD prioritaires. À la suite de cette consultation, le fonds se concentre sur les cinq ODD suivants: «Bonne santé et bien-être», «Eau propre et assainissement», «Énergie propre et d'un coût abordable», «Consommation et production responsables» et «Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques».

### Orientation climatique

#### Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des portefeuilles d'obligations et d'actions

En 2025, les émissions de CO<sub>2</sub> en valeur absolue se sont élevées à 69 057 t CO<sub>2</sub>e pour le portefeuille d'actions et à 84 499 t CO<sub>2</sub>e pour le portefeuille d'obligations d'entreprise (scopes 1 et 2) (2024: actions 78 412 t CO<sub>2</sub>e; obligations 54 449 t CO<sub>2</sub>e [hors fonds])<sup>2</sup>.

Mobilière Suisse Asset Management SA développe actuellement un outil quantitatif de gestion du risque climatique. Le concept est prêt, et les sources de données qui permettront de réaliser des analyses pertinentes sont en cours d'identification.

<sup>2</sup> Mobilière Suisse Asset Management SA se sert des données sur les émissions de CO<sub>2</sub>e des entreprises provenant des notations ESG de MSCI, qui lui permettent de mesurer les effets et risques climatiques liés à ses placements ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub>e financées par ces derniers. La grandeur utilisée pour mesurer les émissions de CO<sub>2</sub>e est l'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity, WACI), qui normalise les émissions de CO<sub>2</sub>e des différents éléments d'un portefeuille à l'aide du chiffre d'affaires de l'entreprise concernée.

## Évolution des portefeuilles d'obligations et d'actions par rapport à la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Émissions de gaz à effet de serre  
(WACI: t/USD mio. EVIC)

Scope	Actions Monde		Actions Suisse		Obligations d'entreprises	
	1 et 2	3	1 et 2	3	1 et 2	3
WACI 2025 (couverture)	63 (100%)	889 (100%)	72 (100%)	1059 (100%)	30 (84%)	573 (84%)
Objectif de décarbonation 2025	126	n.d.	85	n.d.	63	n.d.
Décarbonation atteinte en 2025	Oui	n.d.	Oui	n.d.	Oui	n.d.
Objectif de décarbonation 2030	89	n.d.	60	n.d.	44	n.d.

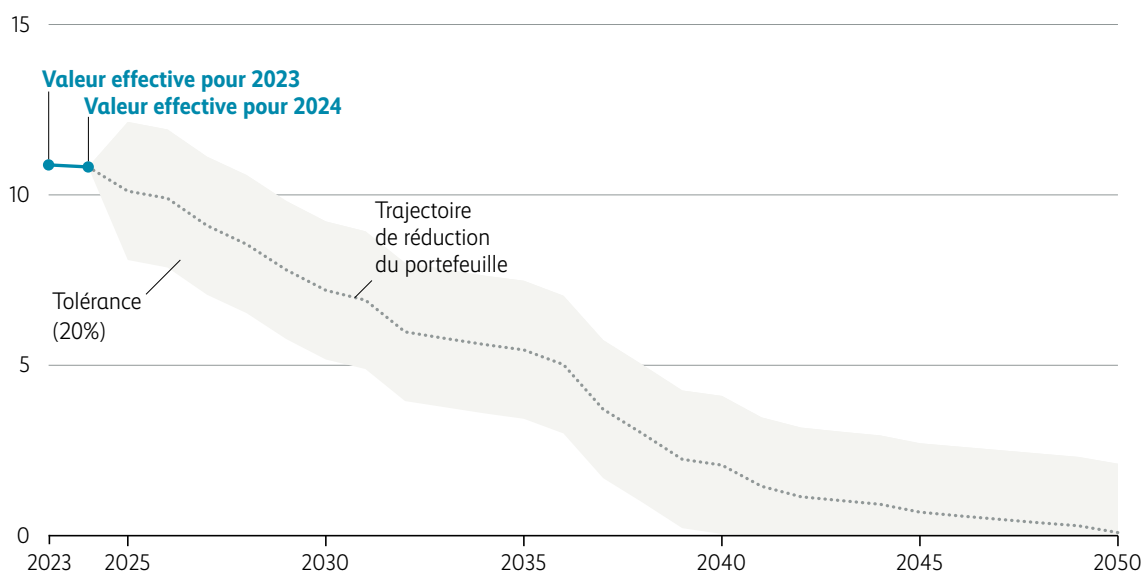
*Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles*

La trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles pour 2025 inclut 126 investissements du Groupe Mobilière. La trajectoire de réduction modélisée par Wüest Partner AG<sup>3</sup> a servi de base à l'actualisation effectuée durant l'année sous revue. Dans le cas de rénovations énergétiques, si des modifications de projet n'avaient pas encore été prises en compte dans le modèle, elles ont été ajoutées par la suite.

<sup>3</sup> Les équivalents CO<sub>2</sub> modélisés par Wüest Partner AG tiennent compte de l'énergie de fonctionnement d'un immeuble et comprennent des émissions des scopes 1 et 2. Les besoins énergétiques sont calculés sur la base de la norme SIA 380/1, compte tenu de divers paramètres tels que l'emplacement, l'année de construction, l'affectation, la surface de référence énergétique, le nombre d'étages chauffés, les années de rénovation des éléments du bâtiment contre le climat extérieur ainsi que les agents énergétiques utilisés. Les cycles d'assainissement déterminants pour la trajectoire de réduction reposent, si disponibles, sur la planification concrète des investissements. Dans le cas contraire, ce sont les cycles de vie des éléments de construction déterminants pour l'évaluation externe qui ont été utilisés.

## Trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier du Groupe Mobilière (scopes 1 et 2)

Équivalents CO<sub>2</sub> en kg/m<sup>2</sup> de SRE



Les valeurs effectives sont basées sur les données disponibles; les données manquantes ou incomplètes ont été complétées par des hypothèses.

### Indices environnementaux des placements immobiliers directs<sup>1</sup>

Placements immobiliers directs	Unité	Valeur
Taux de couverture	% de la surface de référence énergétique	91,4%
Intensité énergétique 2025	kWh par m <sup>2</sup> de surface de référence énergétique	87,8
Intensité CO <sub>2</sub> e 2025 (scopes 1 et 2)	kg CO <sub>2</sub> e par m <sup>2</sup> de surface de référence énergétique	10,3

Mix d'agents énergétiques <sup>2</sup>	% de la consommation énergétique	Valeur
Électricité des parties communes		11,4%
Gaz naturel		41,8%
Mazout		8,4%
Chauffage à distance		19,4%
Chaleur ambiante		9,1%
Pompe à chaleur		4,1%
Biomasse		5,8%

<sup>1</sup> Période de reporting 01.07.2023-30.06.2024, uniquement les immeubles contrôlés par les propriétaires

<sup>2</sup> Les données sur la consommation d'énergie photovoltaïque n'ont pas encore été collectées à ce jour.

### Indices environnementaux des placements immobiliers indirects

Placements immobiliers indirects	Unité	Valeur du portefeuille	Valeur de l'indice de référence (SXI Real Estate Broad Funds TR)
Taux de couverture	% de la surface de référence énergétique	96,4%	94,8%
Intensité énergétique 2025	kWh par m <sup>2</sup> de surface de référence énergétique	91,8	99,3
Intensité CO <sub>2</sub> e 2025 (scopes 1 et 2)	kg CO <sub>2</sub> e par m <sup>2</sup> de surface de référence énergétique	11,5	14,3
Intensité hydraulique 2025	m <sup>3</sup> d'eau par m <sup>2</sup> de surface de référence énergétique	0,8	0,9

Mix d'agents énergétiques	% de la consommation énergétique	Valeur du portefeuille	Valeur de l'indice de référence (SXI Real Estate Broad Funds TR)
Électricité des parties communes		13,7%	11,2%
Gaz naturel		31,9%	33,2%
Mazout		11,3%	16,0%
Énergie fossile non spécifiée		4,6%	8,3%
Chauffage à distance		26,4%	22,0%
Pompe à chaleur		7,8%	4,5%
Biomasse		2,3%	1,4%
Énergie non fossile non spécifiée		1,8%	3,5%

Des indices environnementaux sont déterminés chaque année pour le portefeuille immobilier du Groupe Mobilière.

La surface de référence énergétique (SRE) du portefeuille sans les immeubles contrôlés par les locataires s'élève à 412 003 m<sup>2</sup>. Le taux de couverture des données mesurées est de 91,4%. Les investissements à Berne (Giacomettistrasse) et à Zurich (Gustav-Gull-Platz) font partie des immeubles entièrement contrôlés par les locataires qui sont exclus du bilan. En 2025, les émissions de CO<sub>2</sub> se sont élevées, en valeur absolue, à 3 891 t CO<sub>2</sub>e et, en valeur relative, à 10,3 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup> (2024: 3 918 t CO<sub>2</sub>e et 10,4 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>).

En 2025, 119 immeubles du Groupe Mobilière disposaient d'un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), qui évalue notamment l'efficacité énergétique de l'enveloppe du bâtiment. La validité d'un CECB étant limitée à dix ans, les certificats anciens seront renouvelés progressivement ces prochaines années. En raison du renforcement des exigences concernant l'enveloppe du bâtiment, la répartition des étiquettes va être modifiée en conséquence.

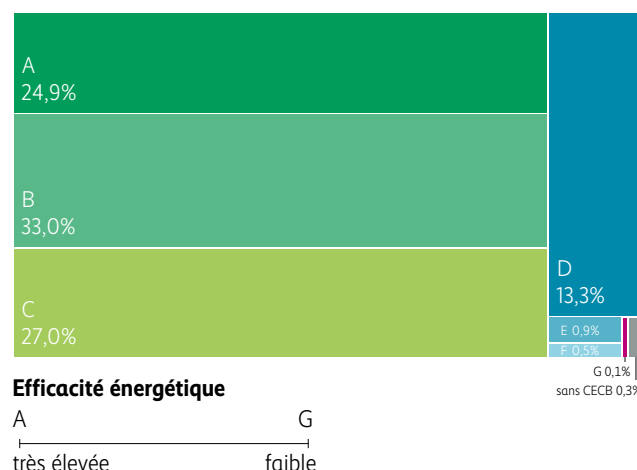
#### Immobilier indirect

Les tableaux à gauche présentent les indices environnementaux des placements immobiliers indirects pour l'année sous revue.

#### Investissements à impact climatique

Fin 2025, quelque 56,7 millions d'USD étaient à la disposition de différents gestionnaires de fonds, qui se serviront de ces capitaux ces prochaines années.

### Part de l'ensemble des étiquettes-énergie de l'enveloppe des bâtiments CECB par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille



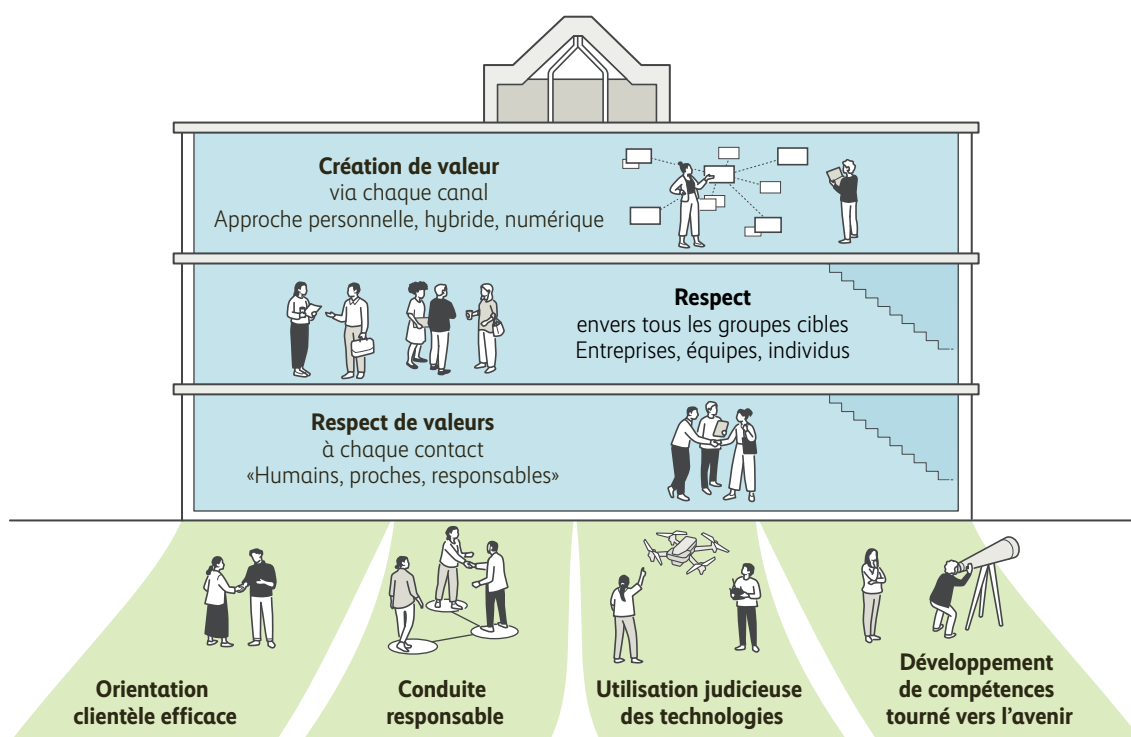
La Mobilière crée des conditions-cadres offrant sécurité et possibilités de développement, prône une culture de l'estime et favorise les échanges. De par leurs qualités individuelles, leur savoir et leur expérience, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs contribuent au succès de l'entreprise. La Mobilière investit dans le développement personnel et professionnel de ses effectifs, qui peuvent concilier vie professionnelle et vie privée de façon optimale grâce aux conditions de travail flexibles. Cela leur permet de déployer leur potentiel et de rester durablement dans l'entreprise.

Les 3500 collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière et les 3072 membres du personnel des agences générales s'engagent pour satisfaire plus de 2,4 millions de clientes et clients. Toutes et tous contribuent largement au succès de l'entreprise. La Mobilière consolide leurs compétences par des mesures de développement ciblées. Sa politique et sa stratégie en matière de ressources humaines (RH) ainsi que les conditions de travail visent à garantir et renforcer son attrait comme employeur. La pluralité des profils, des points de vue et des expériences sont des facteurs de succès importants. C'est pourquoi la Mobilière s'engage pour la diversité et l'égalité des chances.

#### La culture du travail comme facteur de succès

Valorisante et basée sur le dialogue, l'égalité des chances et la tolérance, la culture du travail favorise la satisfaction, l'engagement à long terme et la motivation du personnel. Elle renforce aussi la position de l'entreprise par rapport à la concurrence pour attirer cadres et spécialistes qualifiés.

### Les quatre axes de la stratégie RH



### Approche

Une culture du travail et de la conduite fondée sur le respect mutuel et vécue positivement constitue la base d'une bonne coopération. La stratégie RH<sup>1</sup>, qui aide la Mobilière à rester l'un des employeurs les plus attractifs de Suisse, repose sur quatre axes:

- Orientation clientèle efficace
- Conduite responsable
- Développement de compétences tourné vers l'avenir
- Utilisation judicieuse des technologies

### Vision commune de la conduite

La Mobilière donne à son personnel la possibilité d'assumer des responsabilités et de s'engager. Cela transparaît aussi dans la vision de la conduite<sup>2</sup>, qui définit six principes applicables au Groupe Mobilière et aux agences générales.

Pour ancrer la vision de la conduite dans le quotidien professionnel, la Mobilière applique des mesures ciblées, telles que des investissements dans la formation à la conduite, le réseautage lors d'événements sur la culture du travail et la conduite ainsi que des initiatives spécifiques à un secteur ou une équipe pour aborder des aspects

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>2</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et agences générales

marquant la culture du travail (p. ex. manifestations et offres de formation destinées aux personnes exerçant une fonction de conduite, ateliers d'équipe).

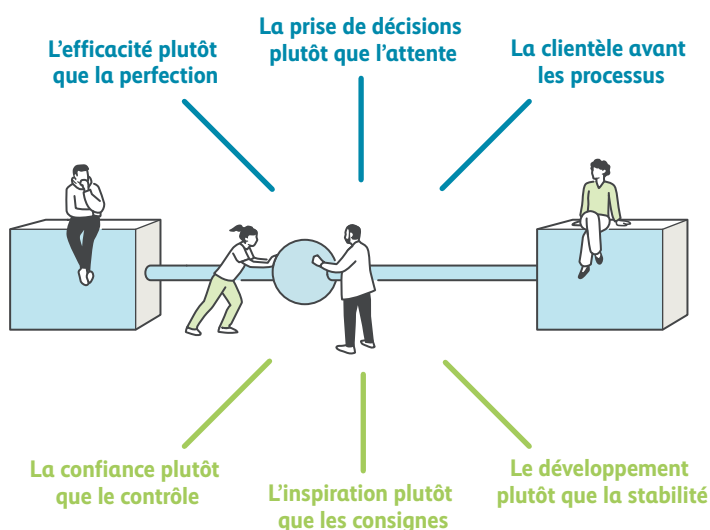
### Possibilités de participation

Plusieurs canaux peuvent être utilisés par les collaboratrices et collaborateurs<sup>3</sup> pour faire entendre leur voix: processus de feed-back et de réalisation des objectifs, personnes responsables au sein des RH ou Commission du personnel. Cette dernière est l'interlocutrice aussi bien du Comité de direction que des membres du personnel et fait avant tout valoir les droits de participation de ces derniers. Diverses formations et manifestations favorisent les échanges tant entre les agences générales qu'entre ces dernières et les sites de Direction.

La Mobilière prône une culture du dialogue et du feed-back ouverts. Le personnel<sup>4</sup> peut aborder des thèmes comme la santé mentale, les modèles de temps de travail, la culture du travail ou les formes de collaboration à tout moment, ou lors du dialogue annuel avec les collaboratrices et collaborateurs qui a lieu dans le cadre du processus de gestion de la performance. Les responsables de la conduite, les membres des équipes concernées et les RH cherchent ensuite des solutions ensemble. Le Service d'alerte conformité et le service social externe Movis<sup>5</sup> sont d'autres points de contact.

Chaque année, la Mobilière mène une enquête auprès de son personnel afin d'identifier les points forts de l'entreprise et les défis qui se posent à elle, et en tire des mesures de développement ciblées.

## Vision de la conduite



### Mesures, progrès et développements ayant marqué l'année sous revue

- Vision de la conduite: une filière de développement modulaire permet aux collaboratrices et collaborateurs exerçant une fonction de conduite du personnel de suivre une formation continue complète sur la vision commune de la conduite et les principes de conduite. Ouverts à toutes et tous, des cours individuels et formats de dialogue complémentaires abordent des thèmes de

<sup>3</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>4</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>5</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et des agences générales

conduite spécifiques et favorisent leur ancrage dans le quotidien. Cet ancrage est consolidé par des événements spécifiques à un secteur ou une équipe et des manifestations pour les responsables d'équipe. En 2025, près de la moitié des responsables d'équipe se sont réunis lors d'événements de groupe de grande envergure pour promouvoir l'ancrage des principes de conduite et aborder les thèmes prioritaires actuels.

- Processus de gestion de la performance et des talents: le processus remanié soutient le personnel dans la réalisation des objectifs de l'entreprise. La contribution de l'ensemble des effectifs<sup>6</sup> à la stratégie d'entreprise de la Mobilière est discutée lors du dialogue avec les collaboratrices et collaborateurs et définie comme objectif, ce qui renforce le lien avec l'objectif prioritaire. La gestion des talents garantit la disponibilité des qualifications essentielles et aide les personnes<sup>7</sup> ayant de l'ambition et un fort potentiel à se développer de manière ciblée. Le processus a été appliqué pour la première fois en 2025, et des talents du futur au sein de la Direction et des agences générales ont commencé le nouveau programme en octobre.
- Fluctuation: l'évolution du taux de fluctuation sert aussi d'indicateur pour évaluer la culture du travail. La fluctuation brute a légèrement baissé à 9,6% (2024: 10,1%).

### Employeur responsable

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée et la concurrence pour attirer les talents se font aussi sentir au sein du Groupe Mobilière, notamment dans le domaine informatique et dans notre cœur de métier, l'assurance. En faisant évoluer les offres de formation et en concevant des programmes attrayants favorisant le développement personnel et professionnel, l'entreprise renforce sa position comme employeur.

### Approche

La Mobilière investit dans la formation de base et la formation continue de ses effectifs<sup>8</sup>, contribue à assurer leur sécurité financière à la retraite grâce à une prévoyance professionnelle solide et protège leur santé au quotidien.

#### Formation professionnelle et programmes d'entrée dans la vie active

Comptant parmi les principales entreprises formatrices du secteur de l'assurance, la Mobilière<sup>9</sup> propose des places d'apprentissage dans toute la Suisse et des possibilités d'entrée dans la vie professionnelle pour les titulaires d'une maturité. Son but est d'offrir des perspectives de carrière, au terme de leur formation, aux personnes en apprentissage et aux Young Insurance Professionals et de fidéliser la relève qu'elle a ainsi constituée.

La Mobilière soutient le passage de la formation à l'emploi fixe avec des mesures ciblées, comme sa Career Community interne<sup>10</sup> ou le programme de promotion de la relève dans le domaine informatique<sup>11</sup>, qui permet de combiner un emploi à temps partiel et des études supérieures.

Afin de recruter les talents dès la fin de leur formation, la Mobilière propose des programmes attrayants pour trainees, des stages académiques et des programmes d'entrée dans la vie active spécifiques. Depuis 2014, elle est «Presenting Partner» des [SwissSkills](#), les Championnats suisses des métiers qui ont lieu tous les deux ans. Elle a utilisé cette plateforme importante en 2025 également pour donner de la visibilité à sa formation professionnelle et se positionner comme employeur.

En outre, la Mobilière est depuis 2019 partenaire national de l'association [ICT Scout/Campus](#), qui a pour but de susciter l'enthousiasme des jeunes pour l'informatique et d'autres métiers techniques. Grâce à son accès exclusif aux écoles publiques suisses, l'association peut identifier un potentiel encore inexploité. Sur le campus, ces talents sont encouragés et ont l'opportunité de développer leurs compétences de manière ciblée.

<sup>6</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>7</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales

<sup>8</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales

<sup>9</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales

<sup>10</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales

<sup>11</sup> Périmètre de consolidation: personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

## Nouvelles recrues et fluctuation du personnel

État au 31.12		GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	2025		2024		2023	
				Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
<b>Entrées / Entrées en pourcentage de l'effectif</b>		•		396	11,3	480	13,1	524	14,6
Répartition	femmes / en % du nombre total d'entrées	•		171	43,2	223	46,5	227	43,3
	hommes / en % du nombre total d'entrées	•		225	56,8	257	53,5	297	56,7
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total d'entrées	•		133	33,6	176	36,7	174	33,2
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•		233	58,8	259	54,0	300	57,3
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•		30	7,6	45	9,4	50	9,5
<b>Sorties / Fluctuation brute</b>		•		335		369		372	
Répartition	femmes / en % du nombre total de sorties	•		137	40,9	179	48,5	181	48,7
	hommes / en % du nombre total de sorties	•		198	59,1	190	51,5	191	51,3
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total de sorties	•		72	21,5	60	16,3	84	22,6
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total de sorties	•		176	52,5	200	54,2	191	51,3
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total de sorties	•		87	26	109	29,5	97	26,1

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (en 2023, sans Appenberg SA)

<sup>2</sup> Agences générales

## Formation initiale et formation continue

La pérennité et la compétitivité du Groupe Mobilière reposent pour l'essentiel sur le développement continu de ses effectifs. Grâce à des offres de formation et de développement spécifiques, elle renforce les compétences de son personnel tout en apportant une contribution au marché du travail suisse.

Les collaboratrices et collaborateurs<sup>12</sup> bénéficient d'une offre de formation et de développement interne étendue ainsi que de nombreuses possibilités d'apprentissage numérique. L'accent est mis sur la numérisation et la technologie, les formations spécialisées sur les assurances, la prévoyance et les sinistres de même que la formation

à la conduite. À cet égard, les cours en ligne modulables gagnent en importance.

La participation à des formations continues externes peut faire l'objet d'un soutien du point de vue financier et du temps accordé. En outre, des «stages» internes de plusieurs jours permettent de découvrir le fonctionnement d'une agence générale et de la soutenir dans ses activités. Afin d'améliorer en permanence son offre de développement et de formation continue, la Mobilière<sup>13</sup> mesure le degré de satisfaction, la pertinence dans la pratique et les taux de recommandation pour chaque offre de formation interne.

<sup>12</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales

<sup>13</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

#### Bénévolat d'entreprise (Corporate Volunteering)

Fidèle à sa culture du travail, la Mobilière encourage l'engagement social de ses collaboratrices et collaborateurs<sup>14</sup>. Ceux-ci peuvent ainsi consacrer chaque année deux jours de travail à des missions de bénévolat d'entreprise, lesquelles contribuent à différents aspects du développement durable (p. ex. réalisation de travaux d'entretien sur des chemins de randonnée suisses ou soutien de jeunes dans le cadre du processus de candidature).

#### Protection de la santé et prévention

La gestion de la santé en entreprise du Groupe Mobilière<sup>15</sup> renforce la santé des collaboratrices et collaborateurs grâce à diverses mesures de prévention et de soutien. Le personnel des sites de Direction peut ainsi suivre des cours axés sur une alimentation saine ou la réduction du stress et opter pour une place de travail ergonomique<sup>16</sup>. En outre, des offres avantageuses dans les domaines du sport et de la santé sont proposées<sup>17</sup>.

Par l'intermédiaire du service Corporate Resilience Management, la Mobilière assure la sécurité physique sur les sites de Direction. Les mesures prises concernent la sécurité des personnes, la sécurité au travail, la protection de la santé, le service sanitaire, la protection anti-incendie, la sécurité des bâtiments et la sécurité événementielle. Leur application concrète est régie par des instructions et des concepts internes.

#### Protection des droits de la personnalité

La protection des droits de la personnalité est ancrée dans le Code de conduite<sup>18</sup> de la Mobilière. Une instruction de travail interne<sup>19</sup> portant sur divers thèmes, tels que la

gestion des risques psychosociaux sur le lieu de travail, le harcèlement moral et sexuel, la discrimination, le stress et le burn-out, règle la mise œuvre concrète de ce principe.

Le règlement d'engagement<sup>20</sup> précise l'obligation de soins de l'employeur et contient des dispositions sur le travail flexible.

En 2025, onze cas de suspicion de discrimination, de harcèlement ou de mobbing ainsi que de conflits au travail ont été signalés à la fonction support Droit & Compliance. Après enquête, un cas a donné lieu à des mesures disciplinaires. Aucun signalement n'a entraîné des mesures relevant du droit civil ou pénal.

#### Des prestations de prévoyance attrayantes

Les prestations de prévoyance avantageuses offertes par la Mobilière<sup>21</sup> renforcent sa position en tant qu'employeur et favorisent la fidélité à long terme du personnel. La déduction de coordination correspond à 50%, au lieu de 7/8<sup>e</sup>, de la rente AVS simple maximale; elle est donc nettement inférieure à la déduction de coordination LPP légale. Elle est adaptée en fonction du taux d'occupation afin que les personnes qui travaillent à temps partiel ne soient pas désavantagées. En outre, la Caisse de pension établit un rapport annuel sur le développement durable.

#### Mesures, progrès et événements ayant marqué l'année sous revue

- La promesse employeur de la Mobilière a été remaniée en 2025, afin de positionner l'entreprise comme un employeur attrayant et offrant un environnement de travail basé sur la confiance ainsi que des perspectives à long terme au personnel<sup>22</sup>.
- Formation professionnelle et programmes d'entrée dans la vie active: pour lutter contre la pénurie persistante de main-d'œuvre qualifiée, la Mobilière propose deux nouvelles formations avec les apprentissages «Agente/Agent Relation client» et «Développeuse/Développeur affaires numériques». Actuellement, 356 jeunes présentant cinq profils différents sont en formation

<sup>14</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>15</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>16</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>17</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et agences générales

<sup>18</sup> Groupe Mobilière et agences générales. De plus, la Mobilière demande à ses filiales autonomes sur le plan opérationnel d'intégrer des prescriptions relatives au droit du travail, concernant par exemple la discrimination et le harcèlement sexuel, dans leur règlement de travail. À l'instar des agences générales, les filiales autonomes sur le plan opérationnel décident en toute indépendance d'appliquer des concepts et mesures plus poussés en matière de personnel.

<sup>19</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et agences générales

<sup>20</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

<sup>21</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et agences générales

<sup>22</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et agences générales

## Formation de base et formation continue: personnes en apprentissage et Young Insurance Professionals

État au 31.12	GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	2025	2024 Effectif	2023 Effectif
<b>Total personnes en apprentissage et Young Insurance Professionals</b>	•	•	356	352	330
Personnes en apprentissage et Young Insurance Professionals	•		76	80	75
		•	280	272	255

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (en 2023, sans Appenberg SA)

<sup>2</sup> Agences générales

au sein du Groupe Mobilière<sup>23</sup> ou dans les agences générales.

- Protection de la santé et prévention: l'évolution du nombre de jours d'arrêt maladie sert d'indicateur de l'efficacité des mesures de protection de la santé et de prévention. En 2025, ce nombre s'est élevé en moyenne à 5,8 jours par personne travaillant au sein du Groupe Mobilière (2024: 6,0 jours).

### Diversité et égalité des chances

Il est avéré que des équipes diversifiées et une culture d'entreprise inclusive exercent une influence positive sur le succès économique d'une entreprise et la satisfaction de son personnel. Le Groupe Mobilière s'engage concrètement en faveur de l'égalité des chances et encourage l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la même manière.

En entretenant une culture marquée par la diversité et l'équité et en agissant de façon systématique contre la discrimination et les comportements fautifs, l'entreprise évite les risques de réputation et de responsabilité, les problèmes de loyauté et le manque d'engagement.

### Approche

Fidèle à ses valeurs de société coopérative et respectueuse des lois et des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Mobilière mise sur une politique du personnel tournée vers l'avenir, qui contribue à la diversité du personnel et à l'égalité des chances. Aucune forme de discrimination ou de harcèlement dans l'environnement de travail n'est tolérée. Ce principe est

ancré dans les processus RH, le [Code de conduite](#) et d'autres instructions internes.

### Rémunération

La Mobilière s'efforce d'assurer une égalité salariale entre hommes et femmes qui puisse être démontrée. Basé sur des critères neutres, son système salarial<sup>24</sup> doit garantir une rémunération équitable et conforme au marché de l'ensemble du personnel. Depuis 2011, elle examine régulièrement l'égalité salariale à l'aide d'analyses. Les résultats de celles effectuées en 2025 sont inférieurs au seuil de tolérance de 5% prescrit par la Confédération. Dans le système de rémunération globale, le critère de la durabilité est pris en compte dans la rémunération variable du top management.<sup>25</sup>

### Représentation des genres

Dans les entreprises suisses cotées en Bourse, la part de femmes dans le conseil d'administration devait être portée à 30% en 2025; au sein de la direction, cette part doit atteindre 20% d'ici 2030. En tant que coopérative, la Mobilière n'est pas tenue de satisfaire à ces exigences. Elle veille néanmoins à assurer une répartition équilibrée dans les fonctions dirigeantes.

<sup>23</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et agences générales

<sup>24</sup> Le système salarial s'applique au personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel).

<sup>25</sup> Le critère de la durabilité comprend notamment la réalisation de l'objectif climatique de l'entreprise à l'horizon 2030.

## Répartition par sexe et par type d'occupation

État au 31.12	GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	2025		2024		2023	
			Effectif	en %	Effectif	en %	Effectif	en %
Répartition								
femmes	•		1 519	43,4	1 561	42,8	1 525	42,6
hommes	•		1 981	56,6	2 090	57,2	2 058	57,4
Temps partiel <sup>3</sup>								
effectif à temps partiel	•		1 199	34,3	1 253	34,3	1 137	31,7
Occupation <sup>3</sup>								
femmes à temps partiel	•		792	66,1	822	65,6	754	66,3
hommes à temps partiel	•		407	33,9	431	34,4	383	33,7

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (en 2023, sans Appenberg SA)

<sup>2</sup> Agences générales

<sup>3</sup> Temps partiel selon OFS = 1-89%

Pour favoriser la diversité et lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'entreprise cible notamment les femmes dans le domaine informatique pour pourvoir les postes vacants. En outre, elle a rejoint en 2025 l'association [Advance Gender Equality in Business](#). Celle-ci s'engage avec ses membres en faveur d'un équilibre hommes-femmes dans l'économie et la société suisses.

## Équilibre entre travail et vie privée

Pour bon nombre de collaboratrices et collaborateurs, l'équilibre entre travail et vie privée gagne toujours plus en importance. À cet égard, la Mobilière<sup>26</sup> soutient son personnel en accordant un congé de maternité de 20 semaines ainsi qu'un congé de paternité de 30 jours ouvrables et en proposant des modèles flexibles de travail à temps partiel. En outre, un nombre limité de places de crèche sont mises à disposition à Berne et à Nyon.

## Mesures, progrès et événements ayant marqué l'année sous revue

Durant l'exercice sous revue, la répartition par sexe et par âge se présentait comme suit:

<sup>26</sup> Personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel)

## Répartition par sexe et par âge

État au 31.12	GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	2025		2024		2023	
			Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
<b>Total Groupe</b>	•							
Effectif total, tous échelons confondus	•		3 500		3 651		3 583	
Répartition								
femmes	•		1 519	43,4	1 561	42,8	1 525	42,6
hommes	•		1 981	56,6	2 090	57,2	2 058	57,4
Catégorie d'âge								
jusqu'à 30 ans	•		368	10,5	433	11,9	454	12,7
entre 30 et 50 ans	•		2 118	60,5	2 176	59,6	2 130	59,4
plus de 50 ans	•		1 014	29,0	1 042	28,5	999	27,9
<b>Comité de direction (Direction, Holding)</b>								
Nombre de membres au Comité de direction	•		8	0,2	8	0,2	9	0,3
Répartition								
femmes	•		2	25,0	2	25,0	3	33,3
hommes	•		6	75,0	6	75,0	6	66,7
Catégorie d'âge								
jusqu'à 30 ans	•		0	0,0	0	0,0	0	0,0
entre 30 et 50 ans	•		3	37,5	3	37,5	4	44,4
plus de 50 ans	•		5	62,5	5	62,5	5	55,6
<b>Effectif de direction fonctions support / Direction</b>								
Effectif de direction au niveau des fonctions support et de la Direction	•		98	2,8	96	2,6	106	3,0
Répartition								
femmes	•		26	26,5	24	25,0	25	23,6
hommes	•		72	73,5	72	75,0	81	76,4
Catégorie d'âge								
jusqu'à 30 ans	•		0	0,0	0	0,0	0	0,0
entre 30 et 50 ans	•		42	42,9	43	44,8	53	50,0
plus de 50 ans	•		56	57,1	53	55,2	53	50,0
<b>Cadres</b>								
Nombre de cadres	•		1 609	46,0	1 587	43,5	1 531	42,7
Répartition								
femmes	•		512	31,8	473	29,8	433	28,3
hommes	•		1 097	68,2	1 114	70,2	1 098	71,7
Catégorie d'âge								
jusqu'à 30 ans	•		21	1,3	23	1,4	21	1,4
entre 30 et 50 ans	•		1 051	65,3	1 046	65,9	1 034	67,5
plus de 50 ans	•		537	33,4	518	32,6	476	31,1
<b>Effectif des non-cadres</b>								
Effectif des non-cadres	•		1 785	51,0	1 960	53,7	1 937	54,1
Répartition								
femmes	•		979	54,8	1 062	54,2	1 064	54,9
hommes	•		806	45,2	898	45,8	873	45,1
Catégorie d'âge								
jusqu'à 30 ans	•		347	19,4	410	20,9	433	22,4
entre 30 et 50 ans	•		1 022	57,3	1 084	55,3	1 039	53,6
plus de 50 ans	•		416	23,3	466	23,8	465	24,0

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (en 2023, sans Appenberg SA)

<sup>2</sup> Agences générales

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

**La Mobilière s'engage de manière continue pour diminuer son empreinte écologique.** Les émissions de CO<sub>2</sub> des sites de Direction et des agences générales doivent être réduites de 50% d'ici à 2030, et au moins la moitié de cet objectif doit être atteint par le biais d'initiatives propres. Pour ce faire, l'accent est mis sur la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

Les activités du Groupe Mobilière exercent un impact sur l'environnement dû, entre autres, aux déplacements professionnels et au trafic pendulaire des membres du personnel, à la consommation énergétique des locaux et de l'infrastructure informatique, ainsi qu'à la consommation

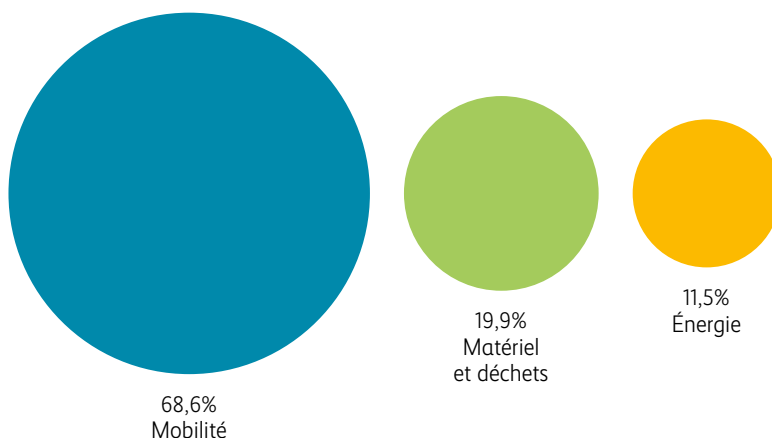
et à l'élimination du matériel de bureau. La Mobilière étant une entreprise de services, cet impact est modéré. Il existe toutefois un potentiel de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

#### Approche

Les émissions de CO<sub>2</sub> des sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich ainsi que des 80 agences générales doivent être réduites de 50% d'ici à 2030 (année de référence 2018: 17 669 tonnes de CO<sub>2</sub>). Au moins la moitié de cet objectif doit être réalisé grâce aux propres mesures de l'entreprise. À cet effet, la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets ont été définis comme des champs d'action importants.

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la loi sur le climat et l'innovation (LCI) exige que les entreprises en Suisse présentent au plus tard en 2050 des émissions nettes nulles dans le scope 1 (émissions directes résultant des activités de l'entreprise) et le scope 2 (émissions indirectes issues d'énergie achetée). Après 2030, la Mobilière continuera de développer son objectif climatique dans le respect des prescriptions légales.

### CO<sub>2</sub>e des sites de Direction et des agences générales par champ d'action



#### Champs d'action

- **Mobilité:** plus des deux tiers des émissions carbone sur lesquelles l'entreprise peut exercer une influence directe proviennent des déplacements professionnels et du trafic pendulaire des collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière et des agences générales. Les déplacements professionnels se justifient par la nécessité d'avoir un contact personnel (conseil à la clientèle) ou d'effectuer une visite sur place en cas de sinistre. L'organisation décentralisée et le règlement des sinistres au niveau régional permettent toutefois de restreindre ces déplacements et les distances à parcourir. Les réunions en ligne, les incitations en matière de mobilité telles que le remboursement des abonnements demi-tarif ou des billets de train en première classe de même que le travail nomade réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux déplacements professionnels.
- **Énergie:** une influence directe peut être exercée sur la consommation d'électricité et de chauffage. L'approvisionnement en énergie à partir de sources renouvelables, les systèmes de chauffage à faibles émissions, l'optimisation de la température de chauffage et la hausse de l'efficacité énergétique sont privilégiés. Le Groupe Mobilière utilise déjà de l'électricité renouvelable sur ses trois sites de Direction, et améliore en permanence l'efficacité énergétique de ses installations électriques.
- **Matériel et déchets:** après la mobilité et l'énergie, le matériel acheté et les déchets en résultant comptent parmi les principaux émetteurs de CO<sub>2</sub>. Pour réduire les émissions, les sites de Direction et les agences générales misent sur des directives claires pour l'achat et la sélection du matériel publicitaire, la baisse de la consommation de papier, le recours à de la vaisselle réutilisable à l'emporter au restaurant du personnel ainsi que des mesures de sensibilisation à la gestion durable des déchets lors d'événements.

#### Mesures, progrès et développements ayant marqué l'année sous revue

##### Mesures sur les sites de Direction

Sur le site de Direction de Berne, l'efficacité énergétique a encore été améliorée: lors de l'étape finale des travaux d'extension, un éclairage LED à haut rendement énergétique, avec détecteurs de mouvement, ainsi qu'un nouveau système de ventilation et de commande des stores ont été mis en place. Le local de conditionnement a été modernisé et aussi doté d'un éclairage LED. De plus, l'éclairage existant dans tous les sanitaires a été remplacé par des lampes LED. Enfin, dans les restaurants du personnel à Berne et à Nyon, l'ECO-SCORE® nouvellement introduit indique l'impact environnemental des menus proposés.

##### Mesures dans les agences générales

Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent activement à la réalisation de l'objectif climatique 2030. Elles peuvent définir elles-mêmes les mesures visant à réduire l'empreinte carbone. La consommation énergétique des immeubles utilisés est un important facteur d'émissions de CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi la Mobilière soutient le passage à des systèmes de chauffage durables dans ses propres immeubles et alloue, à ce titre, des fonds à concurrence de 7,5 MCHF d'ici à 2030 afin de remplacer le chauffage fossile dans ses agences. Pendant l'exercice sous revue, les installations de deux agences générales ont ainsi cédé la place à des alternatives écologiques.

## Bilan carbone des sites de Direction et des agences générales

en t de CO <sub>2</sub> e	2025	2024	2023	2022	2021
Scope 1 <sup>1</sup>	957	986	1 098	935	1 097
Scope 2 <sup>2</sup>	237	242	263	276	470
Scope 3 <sup>3</sup>	13 010	12 879	12 781	12 888	12 311
<b>Total</b>	<b>14 203</b>	14 108	14 141	14 099	13 878

## Bilan carbone du Groupe Mobilière

en t de CO <sub>2</sub> e	2025	2024	2023
Scope 1 <sup>1</sup>	79	88	98
Scope 2 <sup>2</sup>	112	121	112
Scope 3 <sup>3</sup>	6 560	6 820	6 414
<b>Total</b>	<b>6 751</b>	7 029	6 624

En raison de la disponibilité des données, la période d'enregistrement des données a été adaptée à partir de l'exercice 2025 (T4 exercice précédent – T3 exercice sous revue).

Les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

<sup>1</sup> Émissions directes résultant des activités de l'entreprise (p. ex. combustion de carburant, utilisation des véhicules de l'entreprise)

<sup>2</sup> Émissions indirectes issues d'énergie achetée

<sup>3</sup> Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. achat de marchandises, trafic pendulaire et déplacements professionnels, élimination des déchets), à l'exclusion des émissions financées ou assurées

Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> des sites de Direction et des agences générales

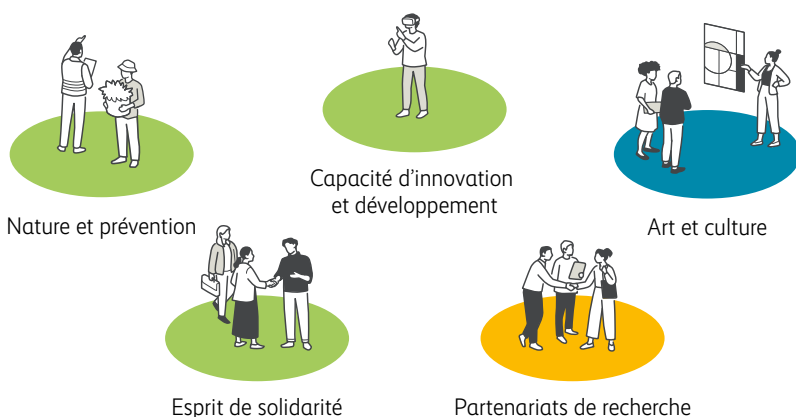
Par rapport à l'exercice précédent, les émissions de CO<sub>2</sub> des sites de Direction et des 80 agences générales ont très peu augmenté, restant toujours inférieures d'environ 20% à celles de 2018, année de référence. Différentes évolutions ont été observées dans les trois champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets. Dans le champ d'action «énergie», les émissions carbone ont reculé grâce à l'utilisation plus répandue d'électricité renouvelable. Dans le champ d'action «mobilité» en revanche, elles sont en légère hausse. Dans le champ d'action «matériel et déchets», les émissions ont aussi augmenté, car d'importants achats de papier et de matériel informatique ont été effectués.

Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe Mobilière

En 2025, et pour la troisième fois, les émissions de CO<sub>2</sub> des filiales autonomes sur le plan opérationnel disposant de leur propre site ont été intégrées dans le bilan carbone du Groupe Mobilière, afin de représenter le périmètre de consolidation selon les dispositions des art. 964a ss CO. L'exploitation d'Hotel Appenberg SA, dont il a été tenu compte pour la première fois en 2024, a été interrompue pendant toute l'année 2025 en raison d'un assainissement total. C'est pourquoi Hotel Appenberg SA n'est pas inclus dans le bilan carbone. Les participations en liquidation (Foundera SA en liquidation, Buildigo SA en liquidation), les participations dont les activités opérationnelles ont été liquidées et suspendues (Companjon Holding Limited) ainsi que les filiales qui ont été vendues (Trianon SA) ont été prises en considération en fonction de leurs activités résiduelles. Les émissions des petites filiales (jusqu'à 25 collaboratrices et collaborateurs) ont été modélisées compte tenu des effectifs, des surfaces et des systèmes de chauffage ainsi que du type de courant, sur la base de valeurs empiriques. Pour les grandes filiales, des données détaillées sur la consommation d'énergie et la mobilité ont été recueillies afin de calculer les émissions de CO<sub>2</sub> avec plus de précision. En raison des changements susmentionnés dans les filiales autonomes sur le plan opérationnel, les émissions de CO<sub>2</sub> ont diminué par rapport à 2024.

Par son engagement, la Mobilière Suisse Société Coopérative contribue à créer une société tournée vers l'avenir. Elle soutient des projets et des partenariats dans les domaines de la prévention, de la recherche, de l'innovation et de la culture. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de mesures de protection contre les dangers naturels dans les communes, du développement de solutions durables de gestion du changement climatique ainsi que d'initiatives en faveur de la résilience sociale et de la formation. La Mobilière soutient aussi l'application des connaissances scientifiques dans la pratique et crée des espaces de dialogue et de collaboration. La Suisse bénéficie ainsi de plus-values durables allant bien au-delà d'une simple couverture d'assurance.

### Construction d'un avenir sociétal positif



L'engagement sociétal de la Mobilière Coopérative repose sur les principes de la prévention et de la résilience et a pour objectif de contribuer à renforcer la capacité de la société à construire son avenir. Cela se traduit par la promotion ciblée de partenariats et de projets dans les domaines de la prévention des dangers naturels, de la recherche, de la capacité d'innovation, des questions sociales ainsi que de l'art et de la culture.

#### Nature et prévention

Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire pour l'impact climatique et la santé publique de l'Université de Berne

Né d'une initiative conjointe du Centre Oeschger de recherche en climatologie de l'Université de Berne et de la Mobilière Coopérative, le [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#) étudie l'origine des chutes de grêle, des inondations et des tempêtes ainsi que leur potentiel de dommages en Suisse. Le but est d'appliquer les connaissances scientifiques dans la pratique et de promouvoir une gestion durable des risques naturels. Le laboratoire a par exemple simulé les crues maximales plausibles physiquement en Suisse ainsi que leurs conséquences, pour ensuite développer et réaliser des exercices de protection de la population.

En 2025, le laboratoire a également intensifié ses recherches sur les «impact-based warnings» (alertes basées sur les conséquences). L'idée est de développer en Suisse un système d'alerte contre les dangers naturels qui mette en garde non pas contre la survenance des phénomènes météorologiques, mais contre leurs conséquences. Des projets visant à quantifier le nombre et l'étendue des dommages évités grâce aux mesures de prévention ont en outre été lancés.

De plus, le soutien de la Mobilière Coopérative a permis à l'Université de Berne de créer en 2025 une chaire pour l'impact climatique et la santé publique dans les zones habitées. Celle-ci complète la chaire Mobilière de recherche en climatologie pour la région alpine instaurée en 2010, à laquelle le laboratoire est rattaché.

### Projets de prévention

La Mobilière Coopérative soutient des projets de prévention communaux axés sur la protection contre les dangers naturels, tels que les crues, les chutes de pierres ou les avalanches. Depuis 2006, elle a cofinancé 181 projets pour un total d'environ 50 MCHF. En 2025, quelque 2 MCHF ont été attribués et dix nouveaux projets approuvés.

De plus, les mesures de construction n'étant pas toujours suffisantes, la Mobilière Coopérative fournit aux corps de sapeurs-pompiers de régions particulièrement exposées au risque de crues des systèmes modulaires et mobiles de protection contre ces dernières.

### Changement climatique: projets de villes-éponges

Outre la réduction des émissions impactant le climat, la nécessité de s'adapter au changement climatique se fait de plus en plus pressante. C'est pourquoi la Mobilière Coopérative soutient des projets de villes-éponges dans plusieurs villes et communes, contribuant ainsi à atténuer les effets de ce changement et à réduire les dommages de ruissellement dans des zones densément peuplées. En effet, les surfaces imperméables de ces zones font augmenter non seulement la température, mais aussi – en cas de fortes pluies – les eaux de ruissellement, ce qui entraîne souvent des inondations. Selon une étude du [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#), 62% des bâtiments du pays sont exposés au risque de ruissellement. Dans les villes-éponges, l'eau de pluie est absorbée et stockée sur place, comme dans une éponge, et ne s'écoule donc pas en surface. En période de canicule, cette eau s'évapore ensuite lentement, faisant office de climatiseur naturel et améliorant ainsi la qualité de vie en milieu urbain.

En 2025, la Mobilière Coopérative a étendu son engagement en faveur des villes-éponges à d'autres villes et communes. Avec la ville de Winterthour, elle soutient le projet [«Asphaltknackerinnen»](#) (brise bitume), qui incite les propriétaires (particuliers, PME et sociétés coopératives) à désimperméabiliser les sols et à les renaturer.

### Chemins de randonnée et Club Alpin Suisse

Depuis 2019, la Mobilière Coopérative contribue, avec le «Fonds Mobilière ponts et passerelles», à l'assainissement et à la construction de ponts et passerelles sur les chemins de randonnée suisses, pour que ceux-ci demeurent sûrs et attrayants. Partenaire principal de Suisse Rando, elle a soutenu à ce jour la réalisation de 76 projets dans tout le pays. En 2025, elle a effectué un nouvel apport de CHF 350 000 pour cofinancer onze projets.

Depuis 2024, la Mobilière Coopérative est partenaire principal du Club Alpin Suisse (CAS) et soutient un programme axé sur l'approvisionnement en eau et en énergie des cabanes. Diverses mesures, telles que l'installation de réservoirs d'eau plus grands et de toilettes sèches ainsi que l'utilisation de filtres pour produire de l'eau potable, garantissent l'approvisionnement, font diminuer la consommation et réduisent le nombre de vols de transport. En 2025, des projets concernant les cabanes Dammahütte, Dossenhütte et Chammana Jenatsch ont été soutenus.

### Capacité d'innovation et développement

#### Forum Mobilière

Le Forum Mobilière renforce la capacité des PME et des organisations suisses à assurer leur pérennité en proposant, sous la conduite d'animatrices et d'animateurs professionnels, des ateliers de réflexion sur des questions d'avenir telles que l'orientation stratégique, l'innovation et le développement d'équipe.

Deux formats ont été proposés en 2025: des ateliers régionaux d'un jour, axés sur les besoins des PME et des organisations locales et sur les échanges entre entreprises, et des ateliers de deux jours et demi, dans lesquels les équipes traitent de questions concrètes liées à leur domaine d'activité. Organisées en collaboration avec les agences générales et des partenaires de réseau, ces manifestations aident à développer des solutions axées sur la pratique. En 2025, 215 PME et organisations à but non lucratif ont participé à 107 ateliers.

#### Mobiliar Lab for Analytics

À l'EPFZ, le Mobiliar Lab for Analytics étudie l'utilisation responsable des nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle. Son équipe analyse comment ces technologies influencent le travail au quotidien. Le but est de développer des applications numériques efficaces tout en favorisant le bien-être et de contribuer ainsi à la résilience de la Suisse.

## Esprit de solidarité

### Mobilière Cluster sur la résilience

Soutenu par la Mobilière Coopérative, le Mobilière Cluster sur la résilience de l'Université de Fribourg se penche sur des questions centrales relatives à la pérennité de la société et de l'économie suisses. Il soutient des projets de recherche inter- et transdisciplinaires qui développent des solutions axées sur la pratique visant à renforcer la résilience en Suisse. Pour ce faire, le centre regroupe les compétences de chercheuses et chercheurs issus de différentes disciplines. Cinq projets de recherche sont en cours: réseaux sociaux et numériques dans les quartiers, processus de formation de l'opinion et de décision plurilingues, développement durable et compétitivité de la Suisse, inclusion et gestion de la réputation, et utilisation de l'intelligence artificielle.

### Mobilière Baromètre Numérique

Le [Mobilière Baromètre Numérique](#) mène chaque année une vaste enquête sur l'attitude de la population suisse face à la numérisation. L'enquête est réalisée par la fondation [Risiko-Dialog](#), avec le soutien de la Mobilière Coopérative. En 2025, l'accent a été mis sur la santé mentale, sur la cohésion sociale et sur l'intelligence artificielle et la robotique.

### Engagement en faveur de la jeunesse

La Mobilière Coopérative s'engage en faveur de la jeunesse en renforçant la capacité des jeunes à construire leur avenir. Lancée en 2018 sous la forme d'un camp d'été, cette offre s'est transformée en un programme proposé tout au long de l'année dans l'ensemble du pays. En 2025, elle incluait un mini-camp organisé au Locarno Film Festival et un atelier de création vidéo à Visions du Réel, le festival du film documentaire de Nyon. Des coopérations sont en outre nées avec des associations de sports de salle, prévoyant l'organisation de tournois et la mise en œuvre de programmes de résilience scolaire. Enfin, un soutien a une nouvelle fois été accordé au programme «La jeunesse débat», dans le cadre du partenariat avec Young Enterprise Switzerland. La finale nationale s'est déroulée sur le site de Direction de la Mobilière à Berne.

## Art et culture

### Expositions et événements

Dans les expositions temporaires qu'elle présente chaque année à son siège principal, à Berne, la Mobilière Coopérative invite au dialogue sur des thèmes sociétaux selon une approche qui allie différentes perspectives. En 2025, l'exposition «CTRL+ALT+RELAX – Une exposition pour souffler» a transformé le foyer du siège de l'entreprise en une plateforme publique d'échanges interdisciplinaires. Se fondant sur les résultats des recherches du Mobiliar Lab for Analytics, l'exposition a montré comment le numérique peut nous aider à gérer le stress au quotidien. Les curatrices et curateurs ont en outre agrémenté les stimuli scientifiques de l'exposition par des œuvres en résonance avec ces derniers, tirées de la collection d'art de la Mobilière. Un programme d'animations varié a complété l'exposition.

### Prix Mobilière

Le Prix Mobilière – le plus ancien prix d'encouragement à la culture décerné par une entreprise d'assurance suisse – distingue de jeunes artistes abordant des thématiques sociétales. Lauréat de l'édition 2025, l'artiste Alfatih a été primé pour ses installations vidéo et ses œuvres interactives, qui illustrent les différentes évolutions du monde virtuel. Il s'interroge ainsi sur les codes de compréhension de ce monde et leur signification pour la société, et les inscrit dans le présent.

### Locarno Film Festival

En 2025 également, la «Rotonda by la Mobilière» a attiré un public nombreux. La Mobilière Coopérative est partenaire principal du festival ainsi que du programme Locarno Kids, qui propose des activités et des ateliers visant à stimuler la curiosité et la créativité des enfants et des jeunes, ainsi que leur intérêt pour le cinéma.

### Visions du Réel

La Mobilière Coopérative est partenaire principal de Visions du Réel, le festival du film documentaire de Nyon, depuis plus de quinze ans. En 2025, les deux partenaires ont lancé le label [Next Gen](#) dédié aux jeunes de 12 à 26 ans. Ses activités et ateliers visent à sensibiliser les jeunes aux images de qualité et à élargir leur horizon.

### **Fonds de soutien**

#### **Fondation du Jubilé**

Depuis 1976, la Fondation du Jubilé de la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets dans les domaines de l'art, de la culture et de la science. En 2025, elle a bénéficié d'un apport de CHF 600 000 provenant du bénéfice de la Coopérative et soutenu 36 projets.

#### **Fonds pour des projets durables dans les régions**

Ce fonds permet aux agences générales de promouvoir des projets écologiques, sociaux ou culturels dans leur région. En 2025, il a bénéficié d'un apport de CHF 600 000 et a permis de soutenir 26 projets.

### **Fonds de donations**

Créé au début des années 1970, le Fonds de donations a bénéficié en 2025 d'un apport de 2 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Coopérative. Il permet de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels et économiques, ainsi que des projets de formation. En 2025, il a contribué à la réalisation de 512 projets. À cet égard, des dons compris entre CHF 50 000 et CHF 100 000 ont été accordés à trois institutions sociales d'importance nationale: Haus & Hof Hermolingen, Flamingo Kinderhospiz et Fondation PTA Biel.

## Matrice relative au rapport sur les questions non financières selon les art. 964a ss CO

Le rapport non financier selon le CO a été approuvé le 4 mars 2026 à l'unanimité par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. Les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous constituent les principales sources d'information pour les thèmes abordés dans le présent rapport. Des informations supplémentaires peuvent figurer dans d'autres sections du rapport non financier.

Art. du CO	Le rapport sur les questions non financières rend compte...	Localisation des informations
Art. 964b, al. 1	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Produits d'assurance et prestations de service</a> <a href="#">Placements de capitaux durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a> <a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
Art. 964b, al. 1	des questions sociales	<a href="#">Communication avec les parties prenantes</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
Art. 964b, al. 1	des questions de personnel	<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
Art. 964b, al. 1	du respect des droits de l'homme	<a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Achats</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
Art. 964b, al. 1	de la lutte contre la corruption	<a href="#">Lutte contre la corruption</a>
Art. du CO	Le rapport contient les informations...	Localisation des informations
Art. 964b, al. 1	qui sont nécessaires pour comprendre l'évolution des affaires, la performance et la situation de l'entreprise	<a href="#">Ensemble pour demain</a>
Art. 964b, al. 1	qui sont nécessaires pour comprendre les incidences de son activité sur le domaine...	
	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Produits d'assurance et prestations de service</a> <a href="#">Placements de capitaux durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a> <a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
	des questions sociales	<a href="#">Communication avec les parties prenantes</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
	des questions de personnel	<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
	du respect des droits de l'homme	<a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Achats</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
	de la lutte contre la corruption	<a href="#">Lutte contre la corruption</a>

Art. du CO	Ce rapport comprend notamment...	Localisation des informations
Art. 964b, al. 2, ch. 1	une description du modèle commercial de l'entreprise	<a href="#">Description du modèle d'affaires</a>
Art. 964b, al. 2, ch. 2	une description des concepts appliqués en ce qui concerne les questions mentionnées à l'al. 1, y compris les procédures de diligence mises en œuvre, dans le domaine...	<a href="#">Produits d'assurance et prestations de service</a> <a href="#">Placements de capitaux durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a> <a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a> <a href="#">Communication avec les parties prenantes</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a> <a href="#">Personnel et univers de travail</a> <a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Achats</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
Art. 964b, al. 2, ch. 3	une description des mesures prises en application de ces concepts ainsi qu'une évaluation de l'efficacité de ces mesures dans le domaine...	<a href="#">Produits d'assurance et prestations de service</a> <a href="#">Placements de capitaux durables</a> <a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a> <a href="#">Communication avec les parties prenantes</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a> <a href="#">Personnel et univers de travail</a> <a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Achats</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a> <a href="#">Lutte contre la corruption</a>
Art. 964b, al. 2, ch. 4	une description des principaux risques liés aux questions mentionnées à l'al. 1 et la manière dont l'entreprise gère ces risques; les risques déterminants sont...	<a href="#">Gestion des risques en matière de durabilité</a> <a href="#">Gestion des risques en matière de durabilité</a>
Art. 964b, al. 2, ch. 5	les indicateurs clés de performance dans les domaines mentionnés à l'al. 1, qui sont déterminants pour l'activité de l'entreprise, à savoir le domaine...	<a href="#">Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des portefeuilles d'obligations et d'actions</a> <a href="#">Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles</a> <a href="#">Émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe Mobilière</a> <a href="#">Communication avec les parties prenantes</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a> <a href="#">Personnel et univers de travail</a> <a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Examen de diligence relatif au travail des enfants</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a> <a href="#">Lutte contre la corruption</a>

**Devoirs de diligence et transparence concernant les minerais et les métaux provenant de zones de conflit et du travail des enfants**

Art. du CO	Les entreprises mettent en place un système de gestion et définissent les éléments suivants:	Localisation des informations
Art. 964k, al. 1, ch. 1	leur politique relative à la chaîne d'approvisionnement en minerais et en métaux provenant potentiellement de zones de conflit ou de zones à haut risque;	Non applicable. La Mobilière n'importe pas et ne traite pas non plus de minerais ni de métaux provenant de zones de conflit ou de zones à haut risque.
Art. 964k, al. 1, ch. 2	leur politique relative à la chaîne d'approvisionnement pour les produits ou services pour lesquels il existe un soupçon fondé de recours au travail des enfants;	<a href="#">Achats</a>
Art. 964k, al. 1, ch. 3	un système qui permet d'établir une traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.	<a href="#">Examen de diligence relatif au travail des enfants</a>
Art 964k, al. 2	Elles identifient et évaluent les risques d'effets néfastes dans leur chaîne d'approvisionnement. Elles élaborent un plan de gestion des risques et prennent des mesures en vue de réduire au minimum les risques constatés.	<a href="#">Achats</a> <a href="#">Gestion des risques en matière de durabilité</a>
Art. 964k, al. 3	Le respect des devoirs de diligence en matière de minerais et de métaux fait l'objet d'une vérification par un expert indépendant.	Non applicable. La Mobilière n'importe pas et ne traite pas non plus de minerais ni de métaux provenant de zones de conflit ou de zones à haut risque.

## Rapport sur les questions climatiques: matrice TCFD

Les informations fournies dans cette section sont présentées conformément aux recommandations de la TCFD. Elles décrivent la compréhension de la Mobilière des effets potentiels des risques climatiques sur ses activités de souscription et de placement ainsi que sur ses propres activités commerciales, y compris sur la chaîne d'approvisionnement. Elles traduisent l'appréciation de la Mobilière de la capacité de résistance de sa stratégie face aux risques liés au changement climatique. Elles présentent également les mesures de gouvernance que la Mobilière a introduites pour placer les thématiques du climat et de la durabilité sous la responsabilité du Comité de direction, ainsi que les processus de gestion des risques climatiques, les indicateurs et les missions définis pour suivre la réalisation des objectifs fixés. La Mobilière établit le rapport sur les questions climatiques conformément à l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques sous forme de document PDF. Il est renoncé pour le moment à utiliser un format électronique lisible par machine, car on ne sait pas encore quelle taxonomie numérique internationale sera appliquée (p. ex. normes ESRS ou IFRS, etc.).

Thème TCFD	Informations recommandées	Section (les termes sont mis en lien avec la section correspondante)
Gouvernance	Surveillance des risques et des opportunités liés au climat par le Conseil d'administration	<a href="#">Gouvernance: Conseil d'administration</a> <a href="#">Placements: gouvernance</a>
	Rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat	<a href="#">Gouvernance: Comité de direction</a> <a href="#">Placements: gouvernance</a>
Stratégie	Risques et opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme	<a href="#">Gestion des risques de durabilité</a>
	Impact des risques et opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'entreprise	<a href="#">Gestion des risques de durabilité: changement climatique</a> <a href="#">Produits d'assurance et prestations de service</a> <a href="#">Placements de capitaux durables</a>
	Capacité de résistance de la stratégie compte tenu de différents scénarios climatiques, y compris un scénario avec 2° C ou moins	<a href="#">Analyse de scénarios</a>
Gestion des risques	Processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat	<a href="#">Gestion des risques de durabilité</a>
	Processus de gestion des risques liés au climat	<a href="#">Gestion des risques de durabilité</a> <a href="#">Produits d'assurance et prestations de service</a> <a href="#">Placements de capitaux durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a>
	Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de pilotage des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'entreprise	<a href="#">Gestion des risques de durabilité</a>
Métriques et objectifs	Indication des métriques utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques	<a href="#">Gestion des risques de durabilité: changement climatique</a> <a href="#">Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des portefeuilles d'obligations et d'actions</a> <a href="#">Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles</a>
	Émissions de gaz à effet de serre (GES) du scope 1, du scope 2 et, le cas échéant, du scope 3, et risques correspondants	<a href="#">Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des portefeuilles d'obligations et d'actions</a> <a href="#">Évolution de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des immeubles</a> <a href="#">Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe Mobilière</a>
	Objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques, les opportunités et les performances liés au climat	<a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a> <a href="#">Personnel et univers de travail: rémunération</a> <a href="#">Placements de capitaux: orientation climatique</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a>

## Principes pour une assurance responsable (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI)

Les «Principes pour une assurance responsable» (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI) servent de guide aux entreprises d'assurance, afin qu'elles tiennent compte des critères du développement durable dans leur cœur de métier. La Mobilière a souscrit à ces principes en 2021.

La Mobilière s'engage à promouvoir la transparence. La publication d'informations sur les progrès réalisés en matière de PSI, telle qu'elle est prescrite dans les PSI, est intégrée dans le présent rapport de gestion. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des thématiques relevant de nos différentes activités et commentées en référence aux PSI.

### Principe 1: Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance.

Mesures	Réalisation / Renvois
Intégration stratégique	<a href="#">Définition de notre vision du développement durable</a> <a href="#">Définition des critères ESG applicables aux placements</a> <a href="#">Analyse de matérialité</a> <a href="#">Stratégie climatique</a> <a href="#">Rapports au Conseil d'administration et aux déléguées et délégués</a>
Personnel et univers de travail	<a href="#">Possibilités offertes aux collaboratrices et aux collaborateurs de faire entendre leur voix</a> <a href="#">Diversité de l'effectif</a> <a href="#">Stratégie «Environnement de travail»</a> <a href="#">Formations de base et formations continues</a> <a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Encouragement du travail de milice auprès des collaboratrices et collaborateurs</a> <a href="#">Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs</a>
Gestion des risques et souscription	<a href="#">Responsabilité des processus de gestion des risques</a> <a href="#">Critères d'exclusion spécifiques pour chaque branche</a> <a href="#">Projets de prévention</a>
Conception des produits et services	<a href="#">Produits d'assurance durables</a>
Gestion des sinistres	<a href="#">Téléexpertise</a> <a href="#">Mobi24</a> <a href="#">Réparation plutôt que remplacement</a>
Distribution et marketing	<a href="#">Achats locaux et régionaux</a> <a href="#">Contrôle des émissions de CO<sub>2</sub> dues aux articles publicitaires</a>
Investissements responsables	<a href="#">Adhésion aux «Principes pour l'investissement responsable» (PRI) des Nations Unies</a> <a href="#">Investissements durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a> <a href="#">Prévention de l'écoblanchiment</a>

**Principe 2: Nous collaborerons avec nos clientes et clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.**

Mesures	Réalisation / Renvois
Clientèle, partenaires et fournisseurs	<a href="#">Proximité avec la clientèle grâce à une organisation décentralisée</a> <a href="#">Dialogue régulier avec la clientèle</a> <a href="#">Aspects liés à la durabilité de nos produits</a> <a href="#">Durabilité des prestations de service</a> <a href="#">Procédure de consultation en relation avec l'assurance vie liée à des fonds</a> <a href="#">Soutien aux PME</a>

**Principe 3: Nous coopérerons avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.**

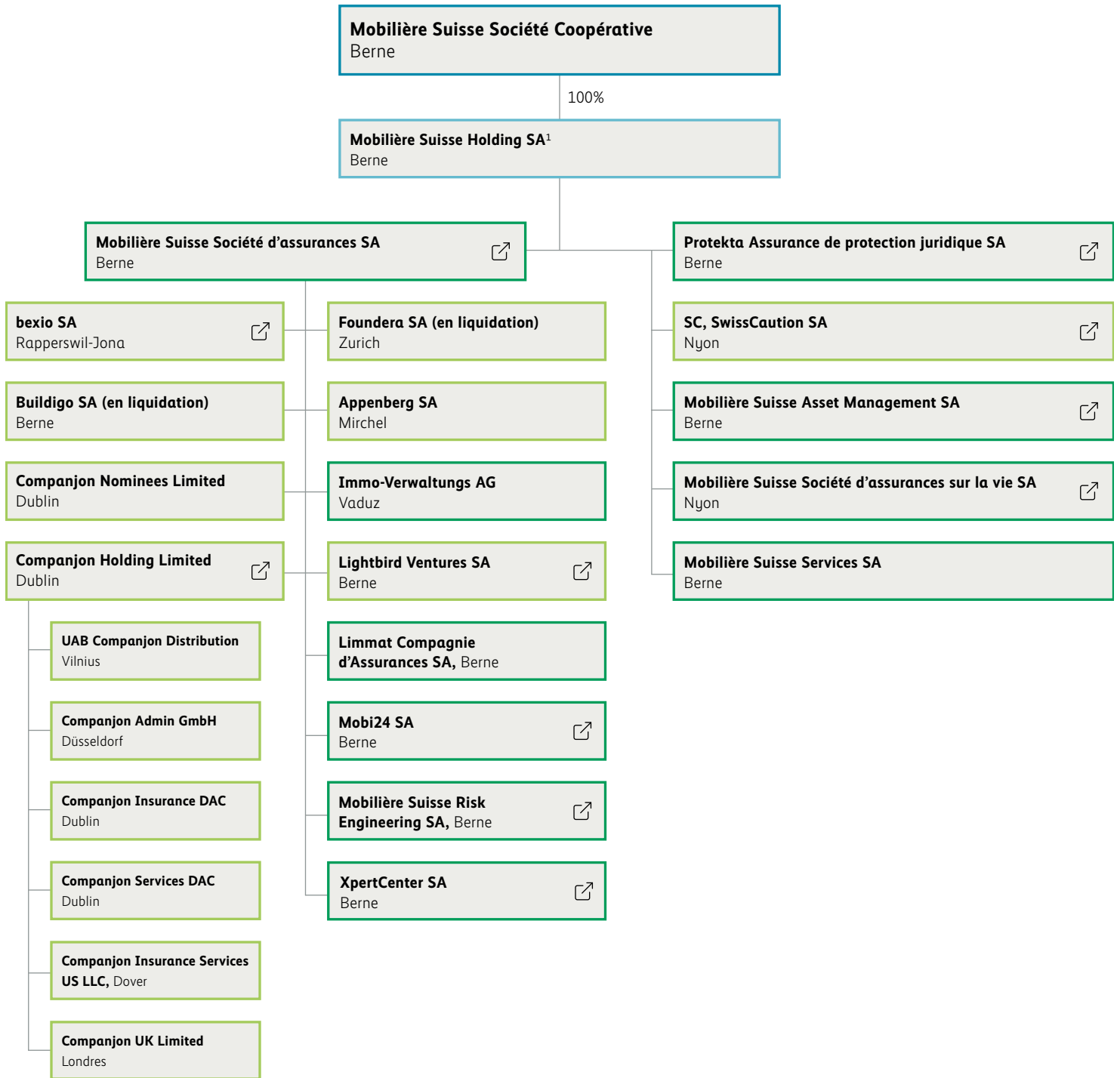
Mesures	Réalisation / Renvois
Dialogue avec les parties prenantes	<a href="#">En dialogue permanent avec nos parties prenantes</a>
Initiatives, partenariats et affiliations	<a href="#">Initiatives</a> <a href="#">Partenariats de recherche</a> <a href="#">Adhésions</a>

**Principe 4: Nous rendrons compte de l'application des Principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.**

Mesures	Réalisation / Renvois
Reporting	<a href="#">Rapport de développement durable depuis 2014</a>

# Structure de l'entreprise

au 31 décembre 2025



- Société Coopérative
- Holding
- Entièrement intégrée
- Autonome sur le plan opérationnel

<sup>1</sup> Le graphique tient compte des filiales et des sous-filiales de Mobilière Suisse Holding SA, avec une quote-part de participation de 100%.

# Impressum

Mobilière Suisse Holding SA  
Bundesgasse 35  
CH-3001 Berne  
Téléphone +41 31 389 61 11  
[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)

## **Responsabilité générale et rédaction**

Communication d'entreprise, Direction Mobilière  
[unternehmenskommunikation@mobiliar.ch](mailto:unternehmenskommunikation@mobiliar.ch)

## **Concept**

Publicis Groupe, Zurich, [publicisgroupe.ch](http://publicisgroupe.ch)

## **Mise en page**

Linkgroup SA, Zurich, [linkgroup.ch](http://linkgroup.ch)  
Matthias Pauwels, Berne, [matthias.pauwels.ch](http://matthias.pauwels.ch)

## **Programmation**

NeidhartSchön SA, Zurich, [neidhartschoen.ch](http://neidhartschoen.ch)

## **Graphiques**

Hahn + Zimmermann, Berne, [hahn-zimmermann.ch](http://hahn-zimmermann.ch)

## **Photographie**

Nicola Pitaro, Coire, [nicolapitaro.ch](http://nicolapitaro.ch)

## **Traitement de l'image**

Stämpfli Communication

## **Version française**

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion paraît en français et en allemand.  
En cas de divergences, la version allemande fait foi.

[mobiliere.ch/rapportannuel](http://mobiliere.ch/rapportannuel)